



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEETS

DE LA RÉUNION

Direction
de l'Économie,
de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
de La Réunion

LES CHIFFRES CLÉS

Édition 2023



Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de La Réunion

Directrice de publication
Damienne Verguin, directrice

Coordination
MAPS – Service Etudes Statistiques et Evaluation (SESE)

Relecture
MAPS et service communication

Mise en page et impression
Design system

Décembre 2023

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter l'édition 2023 des « Chiffres clés de La Réunion » réalisée par le Service Études, Statistiques et Évaluation de la DEETS de La Réunion

Territoire d'outremer le plus peuplé, La Réunion est dynamique et attractive. Au 1^{er} janvier 2023, elle regroupe 1,3 % de la population française et compte 873 102 habitants. Elle est le 25^{ème} département français par sa population.

En 2022, l'activité économique de l'île poursuit son rythme de croissance. Le produit intérieur brute augmente de 2,7%, soit une croissance économique similaire à la dynamique nationale (+2,5%). Le tissu économique de l'île se montre également résistant. La croissance de l'emploi reste plus élevée à La Réunion que dans l'hexagone : +2,2% contre +1,3%. Les créations d'entreprises sont toujours aussi dynamiques : 12 000 créations sont enregistrées, soit 5,5% de plus qu'en 2021. Cette croissance soutenue de l'emploi permet de maintenir le taux de chômage à 18%.

L'inflation (+3,6% en moyenne sur l'année), et le contexte international instable, ne sont pas sans effet sur le territoire réunionnais. Malgré ces difficultés, l'économie réunionnaise continue de montrer sa résilience. Il nous appartient, au

travers des politiques publiques, de consolider nos acquis en accompagnant et protégeant les acteurs du territoire.

Ce recueil fournit des données statistiques régionales de références sur l'ensemble du champ de compétences de la DEETS et de ses 180 agents : économie, emploi, travail, cohésion sociale, concurrence consommation répression des fraudes et métrologie.

Il permet de faciliter la connaissance du territoire et d'éclairer les débats et réflexions, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près du territoire et au bénéfice des Réunionnais. Cette publication est également disponible en format numérique sur le site Internet de la DEETS : www.reunion.deets.gouv.fr.

Je souhaite qu'elle soit pour tous un outil utile aux réflexions en faveur du développement économique et social de l'île.

Damienne VERGUIN
Directrice de la DEETS de La Réunion

SOMMAIRE

TERRITOIRE, POPULATION ET EMPLOI	9
La population Réunionnaise	10
L'activité des Réunionnais	12
L'emploi des Réunionnais	13
La pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages	15
Les minima sociaux	16
Le handicap et la dépendance	18
Les quartiers de la politique de la ville	24
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	29
Le Produit intérieur brut (PIB)	30
Les entreprises Réunionnaises	33
Les établissements	36
L'emploi associatif	37
MARCHÉ DU TRAVAIL	39
Le taux de chômage à La Réunion	40
Le taux d'emploi à La Réunion	44
Le taux d'activité à La Réunion	48
L'inactivité à La Réunion	53
Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM).....	54
Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par zone d'emploi	57
POLITIQUE DE L'EMPLOI	63
Les dispositifs de politique d'emploi	64

Les contrats aidés.....	65
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	67
L'activité partielle	69
L'intérim	71
La formation	74
POLITIQUE DU TRAVAIL	77
Mesure d'audience et négociation collective	78
Les accidents du travail	79
Les maladies professionnelles	81
HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE.....	85
Les logements sociaux	86
Le droit au logement	88
L'hébergement des personnes en difficulté	89
L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	91
ACTIVITÉ DES SERVICES DE LA DEETS DE LA RÉUNION	95
Le système de l'inspection du travail.....	96
La concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie	103
L'activité des Titres Professionnels	107
Le Service Régional de Contrôle	109
La formation sociale et paramédicale	111
L'aide alimentaire	112
La politique de la ville.....	113
Le programme opérationnel pour la mise en oeuvre du fonds social européen 2014-2020	114
Définitions.....	117
Lexique.....	123

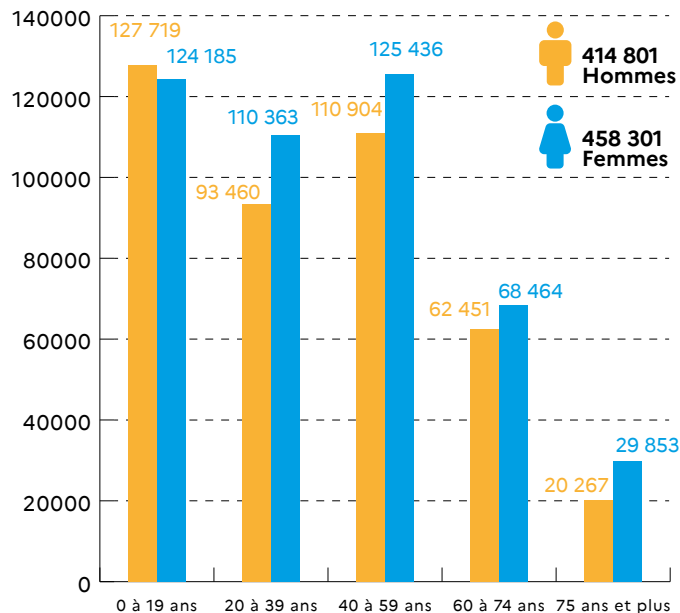


**TERRITOIRE,
POPULATION
ET EMPLOI**

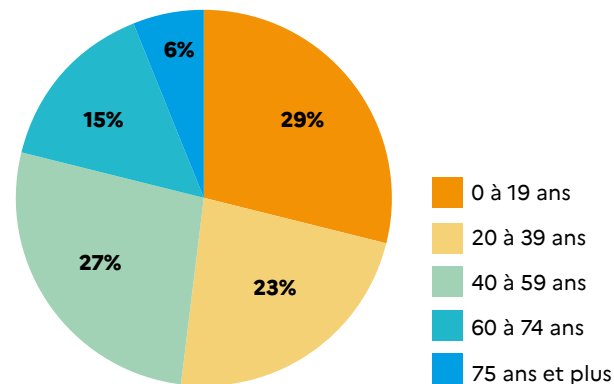


La population Réunionnaise

873 102
habitants à La Réunion
au 1er janvier 2023



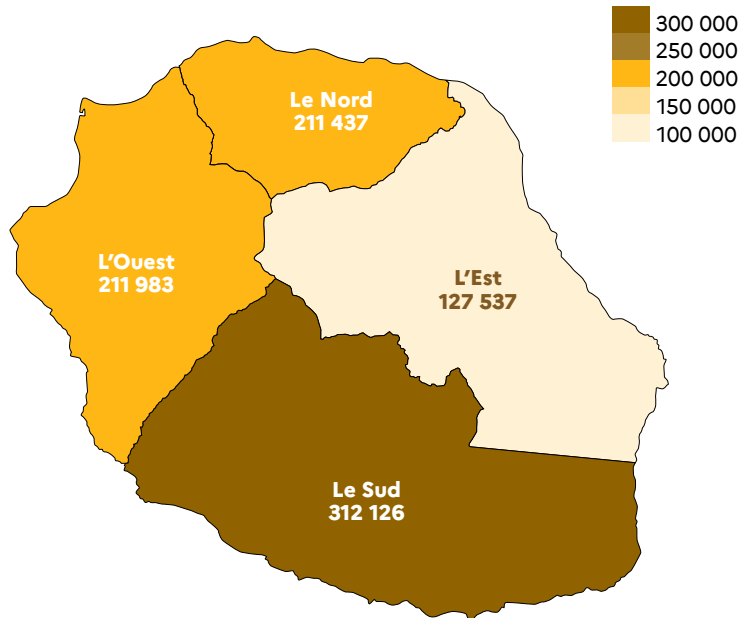
29% de la population
a moins de 20 ans



Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2022)

La population Réunionnaise

Population municipale 2020 selon les arrondissements



Zone d'emploi	Libellé de la commune	Population municipale 2020
Le Nord	Saint-Denis	153 001
Le Nord	Sainte-Marie	34 350
Le Nord	Sainte-Suzanne	24 086
Le Sud	Les Avirons	11 470
Le Sud	Cilaos	5 568
Le Sud	Entre-Deux	7 040
Le Sud	L'Étang-Salé	13 645
Le Sud	Petite-Île	12 401
Le Sud	Saint-Joseph	38 465
Le Sud	Saint-Louis	53 744
Le Sud	Saint-Philippe	5 085
Le Sud	Saint-Pierre	83 930
Le Sud	Le Tampon	80 778
L'Est	Bras-Panon	13 416
L'Est	La Plaine-des-Palmistes	6 723
L'Est	Saint-André	56 857
L'Est	Saint-Benoît	36 994
L'Est	Sainte-Rose	6 237
L'Est	Salazie	7 310
L'Ouest	Le Port	32 619
L'Ouest	La Possession	33 370
L'Ouest	Saint-Leu	34 740
L'Ouest	Saint-Paul	104 301
L'Ouest	Les Trois-Bassins	6 953

Source : Insee, recensement de la population 2020, exploitation principale, géographie au 01/01/2023
Traitement : SESE – DEETS de La Réunion

L'activité des Réunionnais

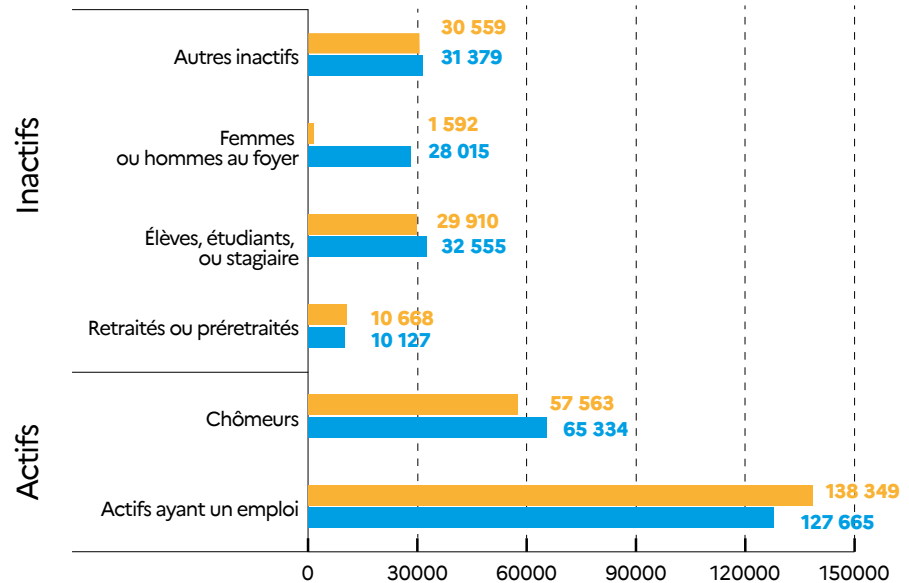


195 912
hommes
actifs



192 999
femmes
actives

Population des 15 à 64 ans selon le sexe
et le type d'activité en 2020



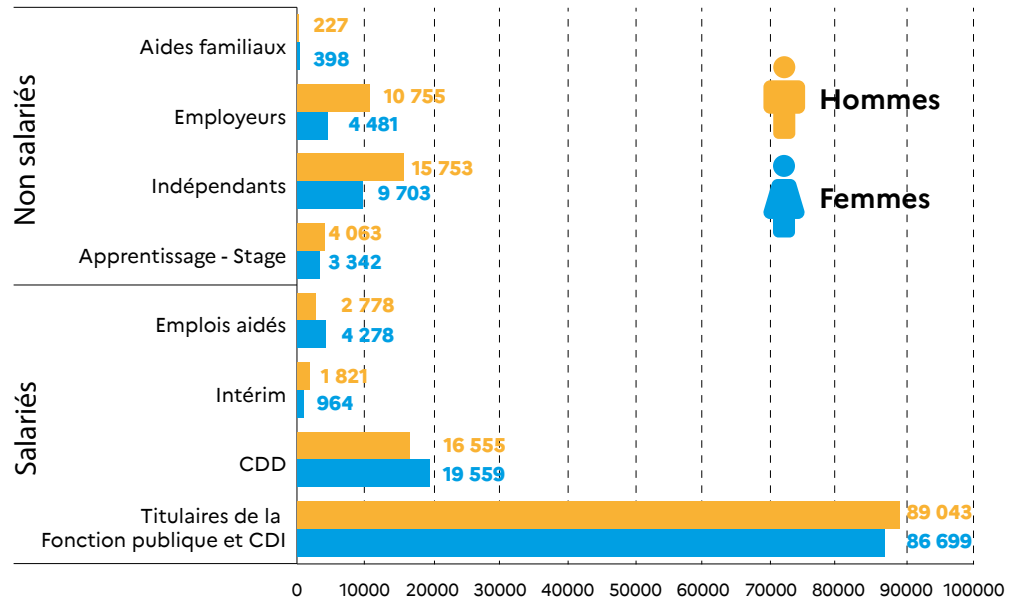
L'emploi des Réunionnais

**À La Réunion
en 2020**

**229 102
emplois salariés**

**41 317
emplois
non salariés**

Population des 15 ans ou plus ayant un emploi selon le sexe,
le statut et les conditions d'emploi en 2020

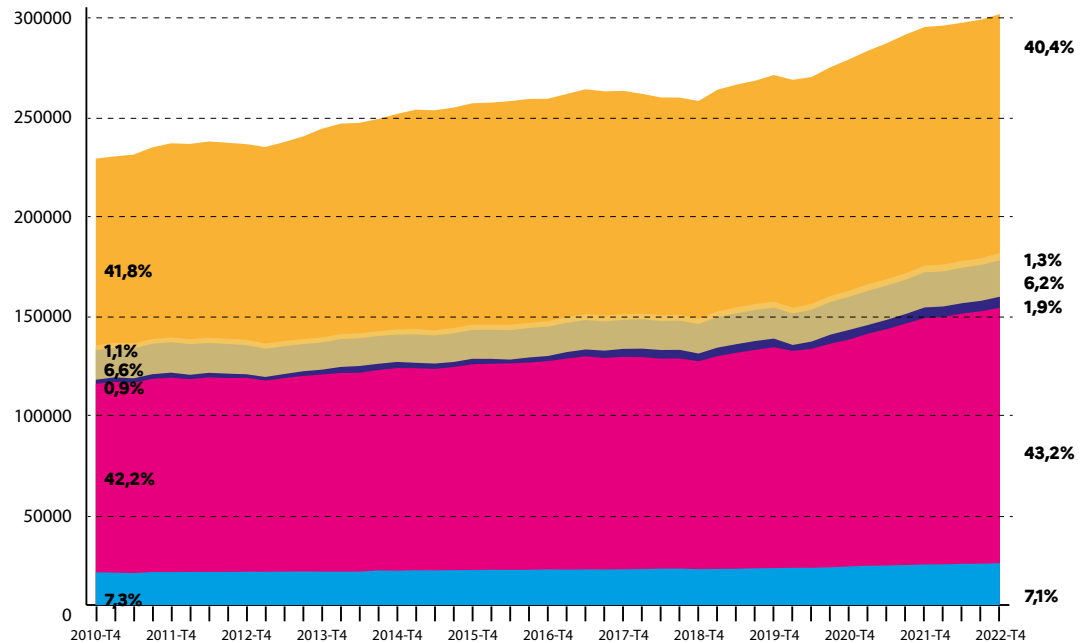


L'emploi des Réunionnais

296 534
emplois salariés au
4^{ème} trimestre 2022

- Tertiaire non marchand (public et privé)
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Construction
- Intérimaire
- Tertiaire marchand
- Industrie

L'emploi salarié poursuit sa progression à La Réunion
Estimations trimestrielles d'emploi salarié par secteur d'activité (niveau A5)



Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares

La pauvreté monétaire et le niveau de vie des ménages

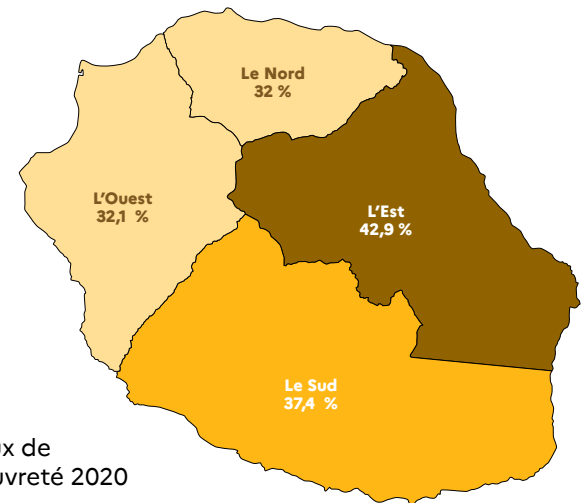
Indicateurs de pauvreté à La Réunion en 2020

	La Réunion	Hexagone
Taux de pauvreté (en %)	35,6	14,4
Niveau de vie médian mensuel (en euros par UC)	1 377	1 867
Niveau de vie médian mensuel des personnes pauvres (en euros par UC)	871	895
Rapport interdécile (D9/D1)	4,1	3,4
Ratio (100-S80/S20)	5,2	4,3

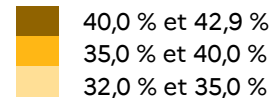
Un taux de pauvreté de
35,6%
à La Réunion en 2020

*L'unité de consommation (UC) est un outil permettant de comparer le niveau de vie des ménages en prenant en considération la taille et la composition du ménage. Les calculs usuels sont les suivants : 1 UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC à chaque autre personne de 14 ans ou plus, et 0,3 UC à chaque enfant de moins de 14 ans.

Taux de pauvreté par zone d'emploi en 2020



Taux de
pauvreté 2020



Champ: ménages fiscaux - hors communautés et sans abris

Sources : Insee, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2020, géographie au 01/01/2023

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2020, géographie au 01/01/2023
Traitement : SESE – DEETS de La Réunion

Les minimas sociaux

Indicateurs du RSA et de la prime d'activité à La Réunion

Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) au 30/09/2022	96 397
dont :	
RSA majoré	15 254
Moins de 25 ans	6 089
Part de la population couverte (en %)	24,9
Allocataires de la prime d'activité au 30/09/2022	88 440
dont :	
Prime d'activité majorée (isolement)	6 216
Prime d'activité jeunes 18-25ans non majorée	8 698

Indicateurs des autres minima sociaux à La Réunion

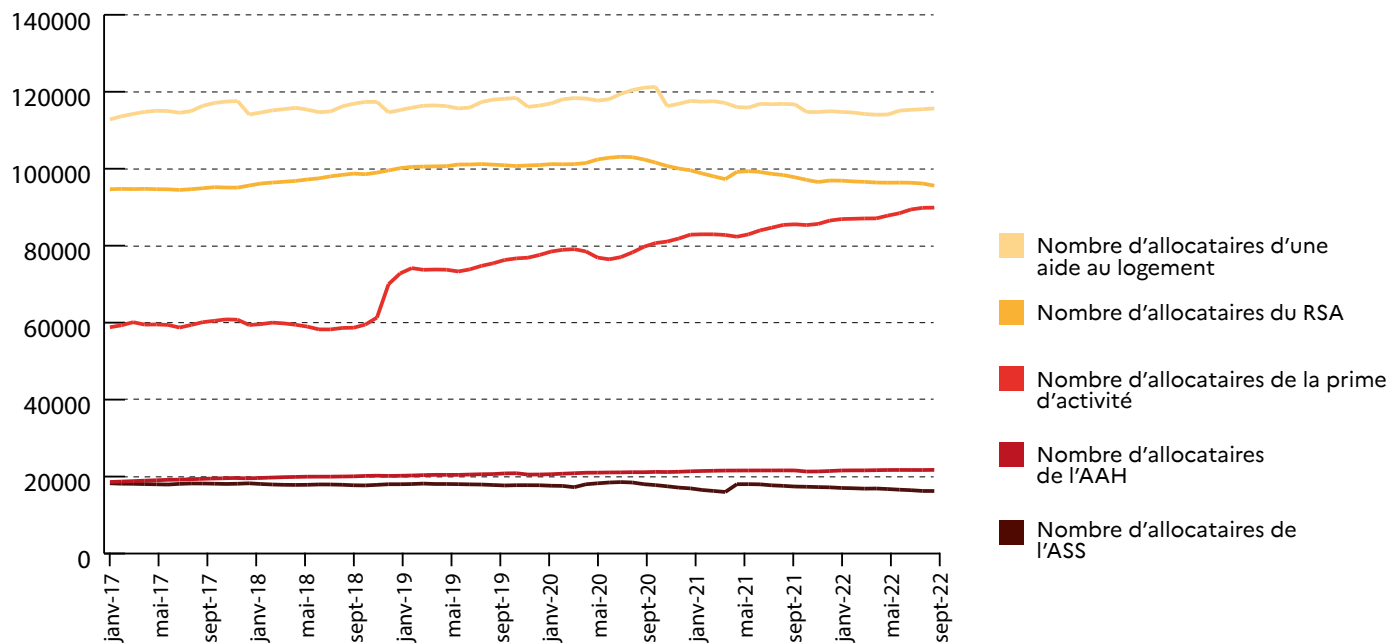
Allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31/12/2022	16 250
Allocataires de l'ASS pour 100 personnes de 15 à 64 ans	2,9
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31/12/2021	25 633
Allocataires de l'ASV ou de l'ASPA pour 100 personnes de 62 ans et plus	17,0
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, CSP) au 01/01/2022	346 622
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	39,8

Source : CAF de La Réunion

Sources : CNAF, MSA, Enquête DREES sur les allocations du minimum vieillesse, Caisse des dépôts et consignations, CNAM, Fonds de Solidarité Vieillesse, Pôle Emploi ; fichier national des assedic, Insee ; DSS

Les minimas sociaux

Évolution mensuelle du nombre d'allocataires
des minimas sociaux entre 2017 et 2022



Le handicap et la dépendance

Selon la MDPH,
32 434
personnes sont reconnus
en tant que travailleurs
handicapés (RQTH) à La
Réunion en 2022

Indicateurs du handicap et de la dépendance à La Réunion

Nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 30/09/2022	21 717
Part des allocataires AAH dans la population des 20 ans à 64 ans en %	4,4

Autres indicateurs du handicap et de la dépendance à La Réunion

Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) au 31/12/2021	16 678
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et plus	9,6
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus	34,8
Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR* 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile	25,4
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) au 31/12/2021	
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP	6 589
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP pour 1 000 personnes de la population générale	7,6

* Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée.

Le handicap et la dépendance

2,3%*

de l'ensemble des salariés
sont bénéficiaires de
l'OETH en 2021 en
équivalent temps plein

2 498*

personnes bénéficiaires
de l'OETH ont travaillé
en 2021

* données provisoires

Les établissements assujettis et l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH)

	2018	2019
Nombre d'établissements assujettis	747	760
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	55 975	57 893
Nombre théorique de travailleurs handicapés que les établissements devaient employer*	2 974	3 087
Part de l'obligation attendue dans les effectifs assujettis (en %)**	5,3%	5,3%
Nombre d'établissements sous accord	74	74
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	7 101	7 164
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	48 874	50 729

* Le nombre de travailleurs handicapés que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

** Le taux de 6 % est théorique car, dans la pratique, l'arrondissement à l'unité inférieure fait baisser ce taux. Ainsi, par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : $33 \times 6\% = 1,98$. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (c'est le cas limite).

Le handicap et la dépendance

Les travailleurs handicapés dans les effectifs des établissements assujettis, selon les trois modes de décompte*

* Les salariés pris en compte sont ceux employés directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition et hors stagiaires). Ces salariés sont décomptés selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

Ensemble des établissements assujettis	2018	2019
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	1 898	1 922
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires**	1 606	1 627
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires (en %)	2,9	2,8
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein***	1 532	1 550
Taux d'emploi direct en équivalent temps plein (en %)	2,7	2,7

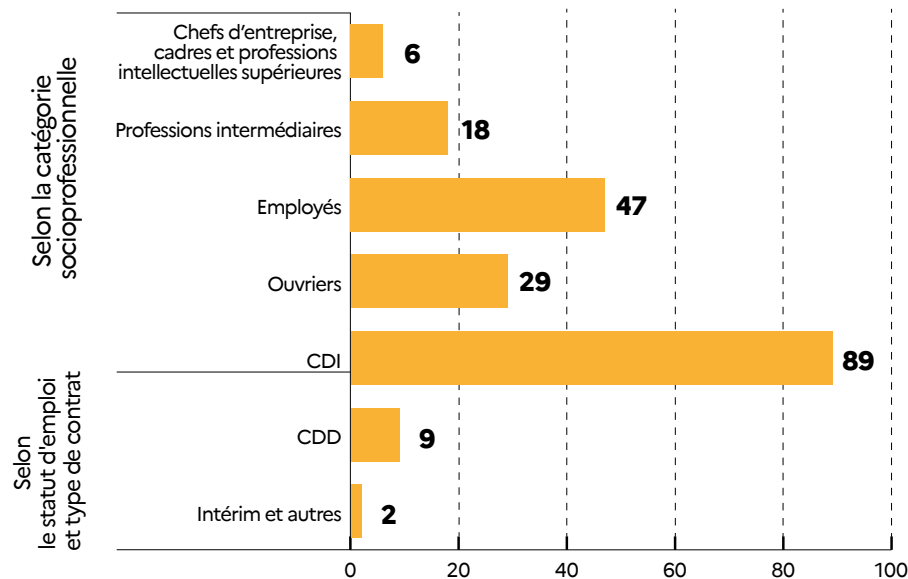
** Chaque travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

*** Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

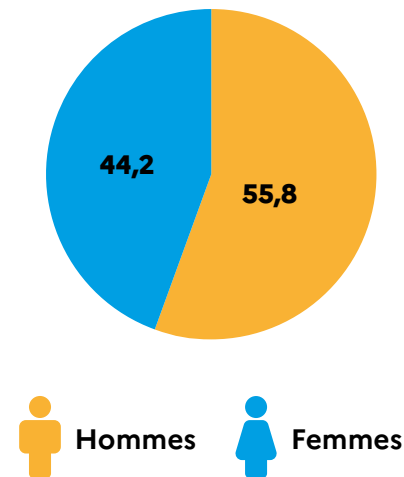
Champ : établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (Epic)

Le handicap et la dépendance

Répartition des bénéficiaires de l'OETH
à La Réunion en 2019 selon le statut d'emploi, le type
de contrat et la catégorie socioprofessionnelle (en %)

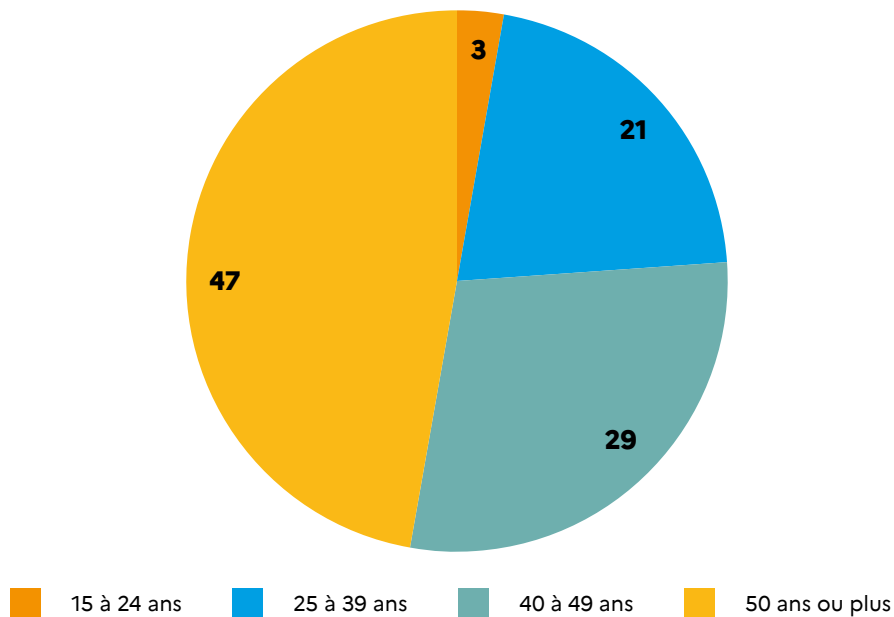


Répartition des bénéficiaires
de l'OETH en 2019
à La Réunion selon le sexe (en %)



Le handicap et la dépendance

Répartition des bénéficiaires de l'OETH en 2019
à La Réunion selon l'âge (en %)



Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitement Dares, données provisoires, non redressées, arrêtées au 01/09/2021

Le handicap et la dépendance

La demande d'emploi des travailleurs handicapés

7 257

demandeurs d'emploi
handicapés en catégorie
A, B, C bénéficiant de la
RQTH en fin 2022

Nombre de demandeurs d'emploi handicapés en catégories A, B, C au 31/12/2022	8 204
dont hommes	4 790
dont femmes	3 414

Les quartiers de la politique de la ville

49

quartiers prioritaires
de la ville à La Réunion
qui regroupent

159 312
habitants

Nom des communes	Nom du quartier de la politique de la ville	Population municipale 2018	Quartier de la politique de la ville
La Possession	Coeur de Saint-Laurent	946	QP974019
Le Port	4ème Couronne	4 411	QP974017
Le Port	1ère et 2ème Couronne	20 845	QP974018
Le Tampon	La Châtoire	2 363	QP974045
Le Tampon	Les Trois Mares	1 275	QP974046
Le Tampon	Les Araucarias	2 367	QP974047
Le Tampon	Centre-ville	2 214	QP974048
Saint-André	Cressonnière - Manguiers	1 796	QP974020
Saint-André	Centre-ville	5 589	QP974021
Saint-André	Petit bazar - Chemin du centre - Fayard	5 072	QP974022
Saint-André	Cambuston centre	1 037	QP974023
Saint-Benoît	Sainte-Anne	1 253	QP974024
Saint-Benoît	Rive droite de Saint-Benoît	10 699	QP974025
Saint-Denis	Domenjod	848	QP974049
Saint-Denis	Le bas de La Rivière	1 402	QP974026
Saint-Denis	Le bas Maréchal Leclerc	2 503	QP974027
Saint-Denis	Le Butor	1 048	QP974028
Saint-Denis	Vauban	1 549	QP974029
Saint-Denis	La Source - Bellepierre	1 322	QP974030

Source : Insee, recensement de la population 2018.

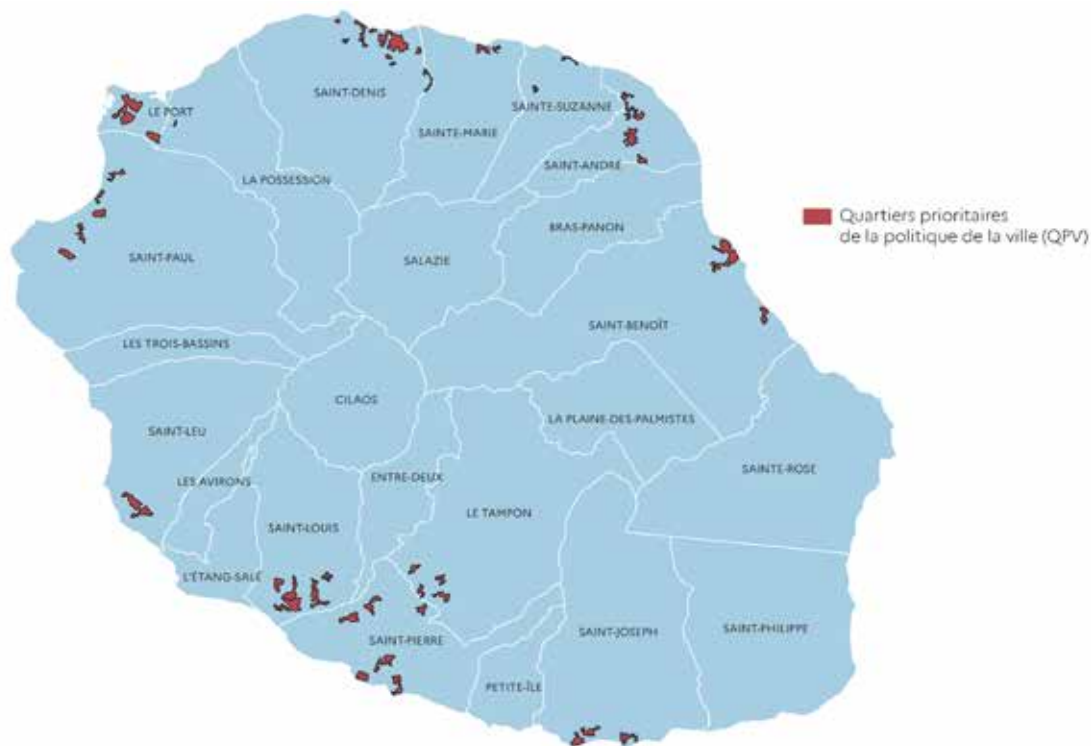
Les quartiers de la politique de la ville

Nom des communes	Nom du quartier de la politique de la ville	Population municipale 2018	Quartier de la politique de la ville
Saint-Denis	Les Camélias	1 881	QP974031
Saint-Denis	Sainte-Clotilde - Le Chaudron	19 311	QP974032
Saint-Denis	Moufia les bas	1 898	QP974033
Saint-Denis	Primat	998	QP974034
Saint-Denis	Moufia les hauts	1 518	QP974035
Saint-Joseph	Cayenne - Butor - Les Quais	2 645	QP974006
Saint-Joseph	Centre-ville - Cités	1 904	QP974007
Saint-Joseph	Langevin	1 101	QP974008
Saint-Leu	Portail - Bois de Nèfles	4 435	QP974036
Saint-Louis	Le Gol	2 789	QP974001
Saint-Louis	Centre-ville	8 728	QP974002
Saint-Louis	La Rivière	1 368	QP974003
Saint-Louis	Roche Maigre	3 214	QP974004
Saint-Louis	Bois de Nèfles Cocos	2 179	QP974005
Saint-Paul	Plateau Caillou centre	1 769	QP974037
Saint-Paul	Fleurimont	1 211	QP974038
Saint-Paul	Éperon	1 642	QP974039
Saint-Paul	Grande Fontaine	2 224	QP974040
Saint-Paul	Savanna Kayamb - Corbeil Bout De L'Etang	1 059	QP974041

Les quartiers de la politique de la ville

Nom des communes	Nom du quartier de la politique de la ville	Population municipale 2018	Quartier de la politique de la ville
Saint-Paul	Périphérie du centre ville	1 384	QP974042
Saint-Pierre	Bois d'Olives	2 536	QP974009
Saint-Pierre	Ravine des Cabris	2 723	QP974010
Saint-Pierre	Ravine Blanche	4 670	QP974011
Saint-Pierre	Basse-Terre - Joli Fond	5 718	QP974012
Saint-Pierre	Terre-Sainte	3 179	QP974013
Saint-Pierre	Condé - La Concession	1 252	QP974014
Sainte-Marie	Le Verger - La Découverte	2 001	QP974015
Sainte-Marie	Gaspard - La Réserve	2 414	QP974016
Sainte-Suzanne	Bel Air centre ville village Desprez	1 958	QP974043
Sainte-Suzanne	Bagatelle	1 064	QP974044

Les quartiers de la politique de la ville



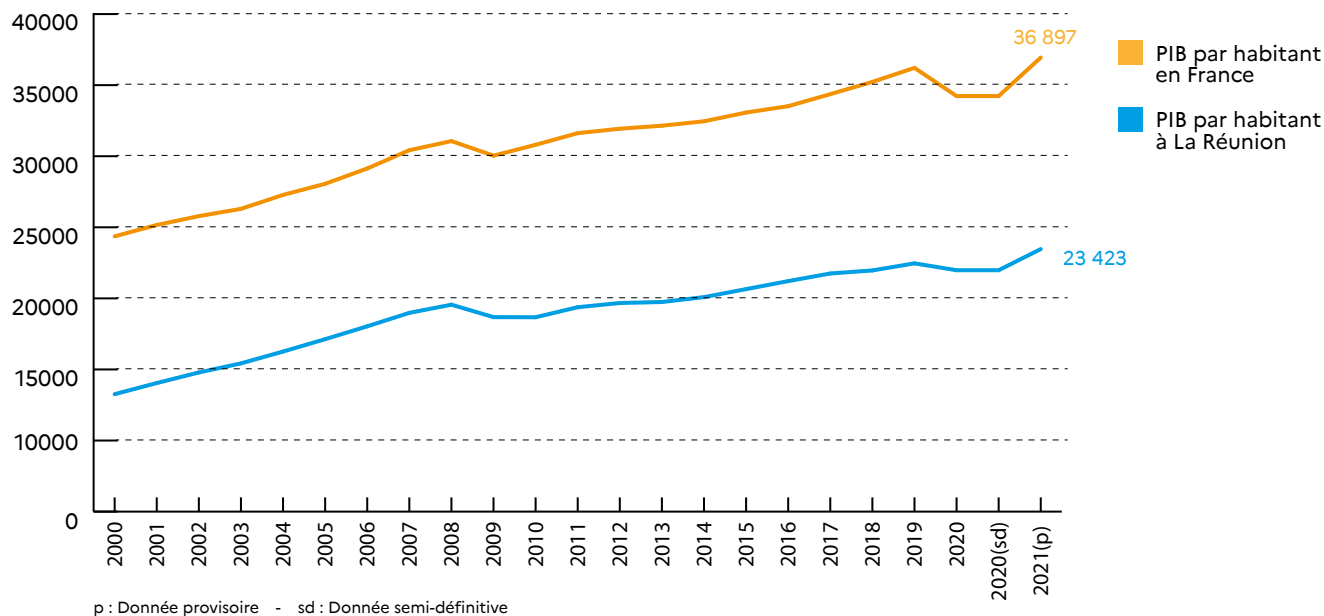


A large yellow circle is centered on the page. To its left, there are light blue abstract shapes resembling water droplets. A thick blue line curves from the top right corner, passing behind the yellow circle, and exits the bottom right corner.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Produit intérieur brut (PIB)

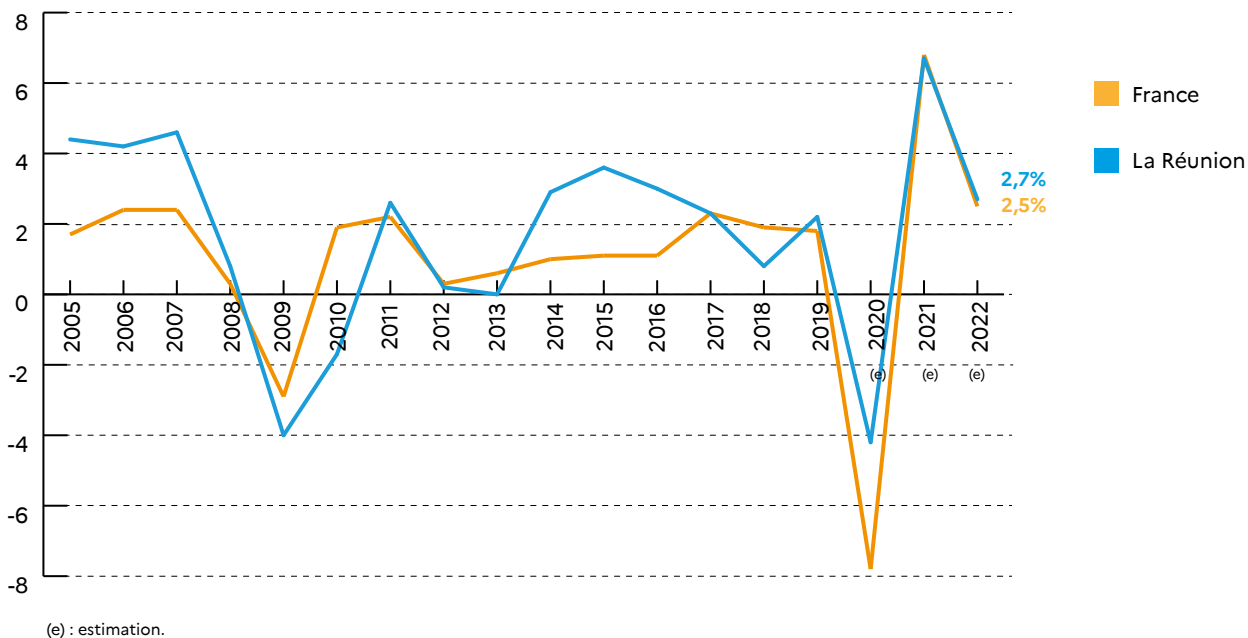
Un PIB par habitant de 23 423 € à La Réunion contre 36 897 € en France en 2021



Sources : Insee - Comptes régionaux base 2014, estimations de population

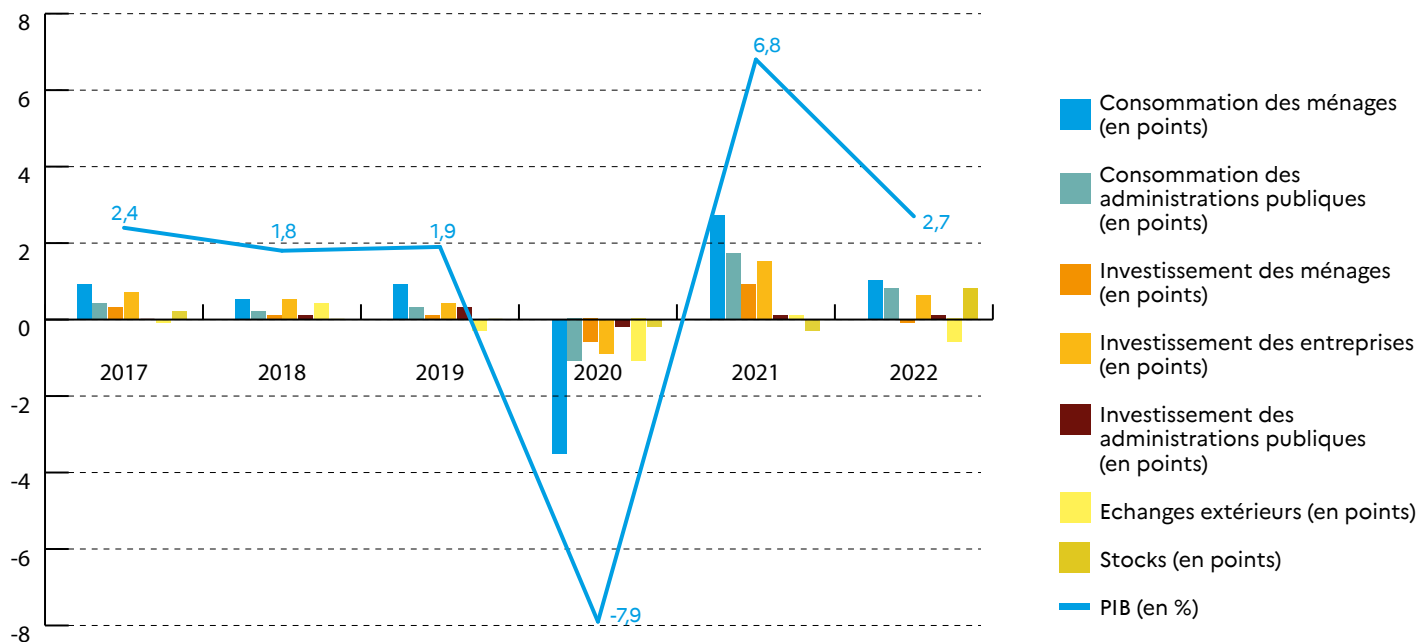
Le Produit intérieur brut (PIB)

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



Le Produit intérieur brut (PIB)

Évolutions annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande Réunionnaise



Lecture : en 2022, le PIB, en volume aux prix de l'année précédente chaînés, a augmenté de 2,7 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de 1 point
Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO)

Lecture : en 2022, le PIB a diminué de 2,7 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de +1 point

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

Les entreprises Réunionnaises

Répartition du nombre d'entreprises Réunionnaises selon leur taille au 31 décembre 2020

Taille d'entreprises	Nombre d'entreprises
Sans salarié	50 032
1 à 9 salariés	12 848
10 à 249 salariés	2 831
250 salariés ou plus	45
Total	65 756

Champ : entreprises réunionnaises des secteurs principalement marchands hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE/Sirene), géographie au 01/01/2022

Principales caractéristiques des entreprises Réunionnaises en 2020

	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée (VA)	Investissement	Part de la VA	Taux de marge des entreprises employeuses
	en million d'euros			en %	
Sans salarié	2 764	1 187	516	15,9	
1 à 9 salariés	5 476	1 784	203	23,9	31,0
10 à 249 salariés	14 058	3 697	777	49,5	26,2
250 salariés ou plus	3 154	807	492	10,8	18,8
Total	25 453	7 475	1 988	100,0	26,7

Champ : entreprises réunionnaises des secteurs principalement marchands hors agriculture et secteur financier

Source : Insee, É sane (données individuelles) 2020

Les entreprises Réunionnaises

Évolution du nombre de créations et de défaillances
d'entreprises à La Réunion entre le 1er trimestre 2000
et le 4ème trimestre 2022

12 014

entreprises créées
en 2022 à La Réunion

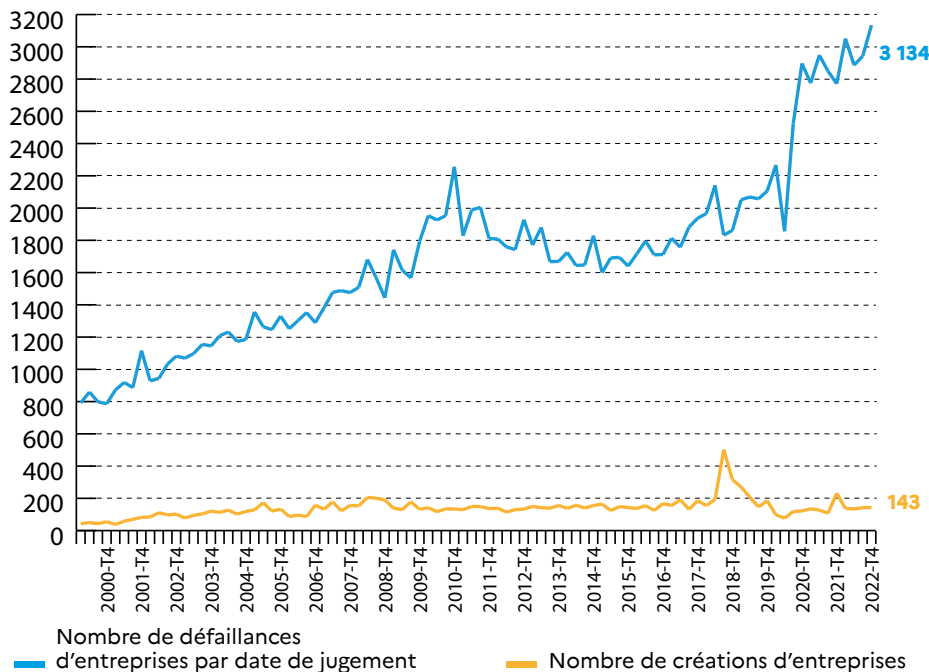
Au 4^{ème} trimestre 2022,

3 134

entreprises créées à La Réunion

143

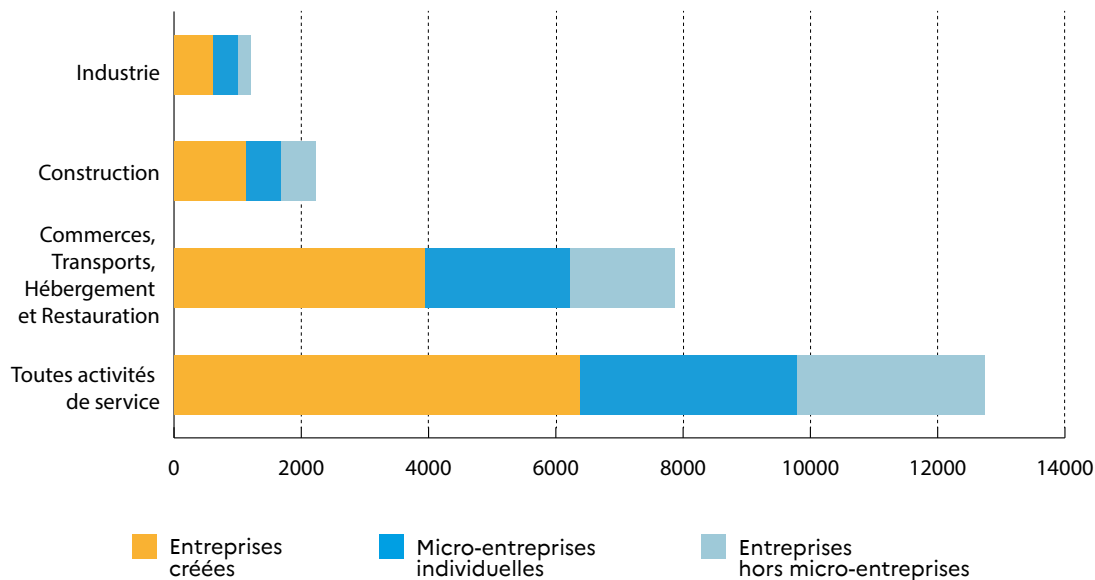
défaillances d'entreprises
enregistrées sur l'île



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS) pour les créations d'entreprises
Champ : entreprises réunionnaises des secteurs principalement marchands hors agriculture

Les entreprises Réunionnaises

Répartition des créations d'entreprises selon le secteur d'activité
à La Réunion en 2022



Champ : entreprises réunionnaises des secteurs principalement marchands hors agriculture

Les établissements

Répartition du nombre de salariés et d'établissements Réunionnais selon les zones d'emploi en 2021

Zone d'emploi	Établissements employeurs actifs en fin d'année 2021		Salariés actifs en fin d'année 2021	
	Nombre	dont particuliers employeurs	Nombre	Equivalent Temps Plein (ETP)
L'Est	6 563	3 271	29 993	23 105,5
L'Ouest	15 522	8 477	102 528	82 233,4
Le Nord	17 488	10 188	77 161	57 913,6
Le Sud	25 592	16 310	93 376	66 913,0
La Réunion	65 165	38 246	303 058	230 166

Répartition du nombre d'établissements Réunionnais * selon les zones d'emploi et les secteurs d'activité en 2021

Zone d'emploi	Établissements employeurs actifs dans :					
	L'agriculture	L'industrie	La construction	Le commerce	Les services marchands	Les services non marchands
L'Est	296	263	562	604	3 706	1 132
L'Ouest	117	418	622	1 414	10 688	2 263
Le Nord	191	625	740	1 490	11 509	2 933
Le Sud	631	750	1 226	2 012	15 950	5 023
La Réunion	1 235	2 056	3 150	5 520	41 853	11 351

* Y compris les particuliers employeurs

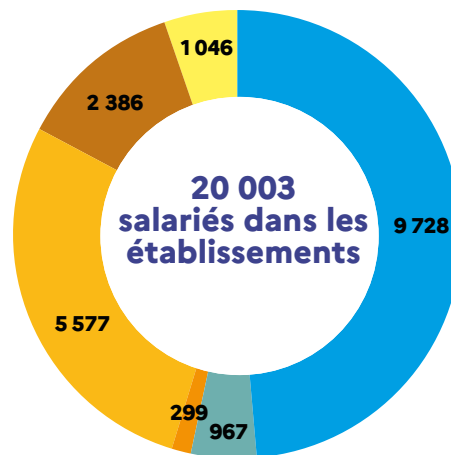
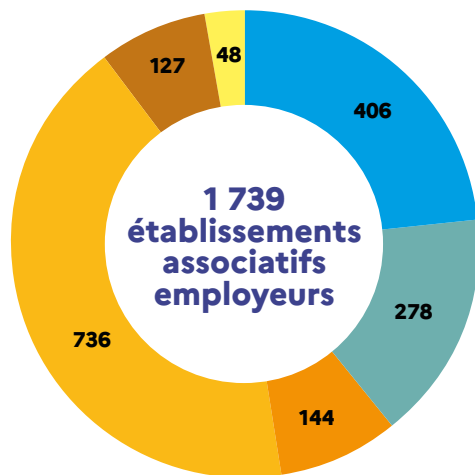
Champ : Les effectifs sont présentés en fin d'année et tous les postes de l'établissement sont pris en compte. Les établissements de la défense sont exclus (salariés civils et militaires)

Un établissement est inclus dans le fichier s'il a eu au moins un salarié pendant l'année N ou N-1

NB : Le secteur d'activité de 1621 établissements réunionnais n'est pas renseigné dans la base

L'emploi associatif

L'emploi associatif en ETP à La Réunion au 31/12/2021



Part de l'emploi associatif en ETP dans l'emploi total en 2021

6,8%

- | | |
|--|---|
| ■ Action sociale | ■ Autres établissements associatifs |
| ■ Activités sportives, récréatives et de loisirs | ■ Enseignement |
| ■ Arts, spectacles et activités récréatives | ■ Santé humaine |

Champ : ensemble des associations qui ont au moins un salarié au 31 décembre 2021

Source : Insee, Flores (Fichiers Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salaridé), géographie au 01/01/2023



MARCHÉ DU TRAVAIL



Le taux de chômage à La Réunion

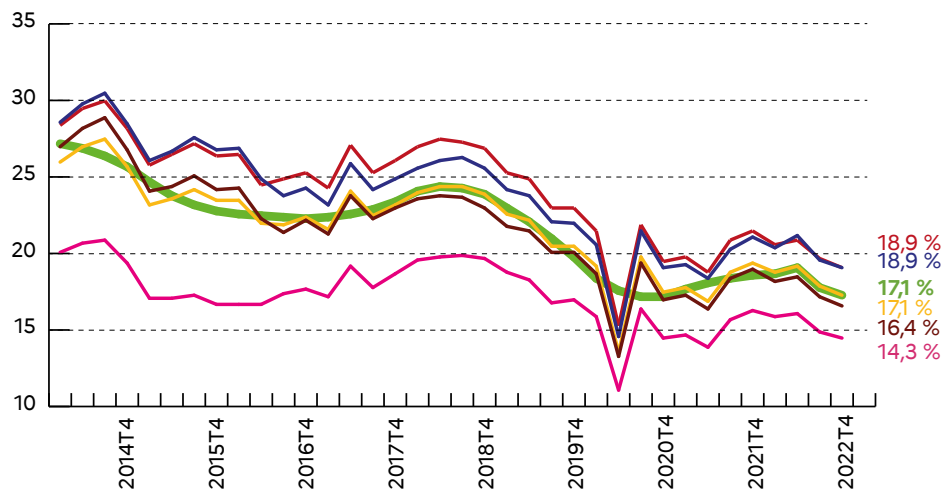
Un taux de chômage de

17,1%

au 4^{ème} trimestre 2022



Évolution trimestrielle du taux de chômage à La Réunion
selon les zones d'emploi



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

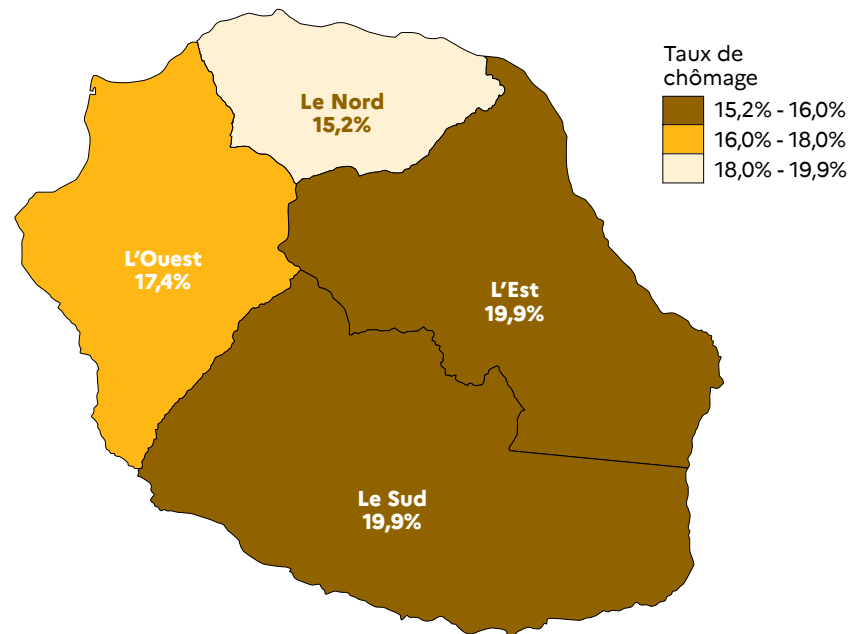
Avertissement : dans les DOM, contrairement aux départements de l'hexagone, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé 2022

Le taux de chômage à La Réunion

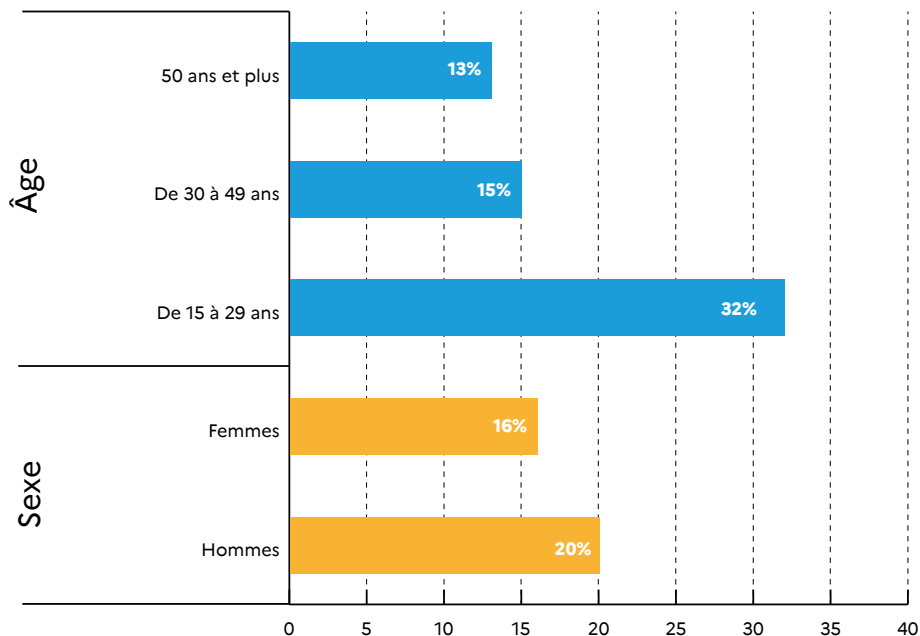
Un taux de chômage
annuel de
18%
en moyenne en 2022

Taux de chômage annuel moyen 2022



Le taux de chômage à La Réunion

Taux de chômage au sens du BIT, selon le sexe et l'âge en 2022

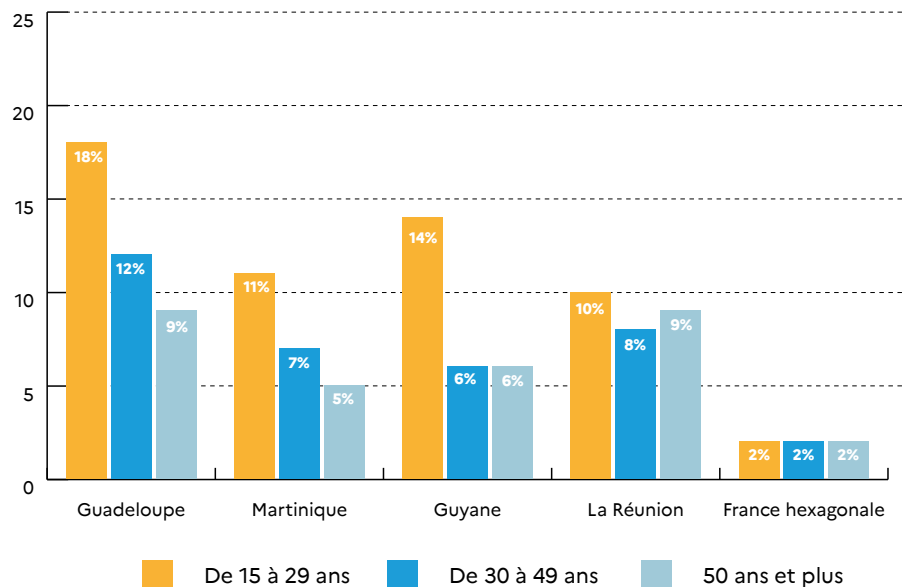


Note : En 2021, l'enquête Emploi a connu une refonte majeure. Son questionnaire a été rénové afin, d'une part, de se conformer au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales qui l'encadre et, d'autre part, de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail. Son protocole de collecte a également été modernisé (possibilité de répondre par Internet en réinterrogation) et sa méthode de pondération revue. Cette refonte peut engendrer des ruptures de séries sur certains indicateurs
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus

Le taux de chômage à La Réunion

Un taux de chômage
de longue durée de
9%
en moyenne en 2022

Taux de chômage de longue durée*
(d'au moins un an) en 2022

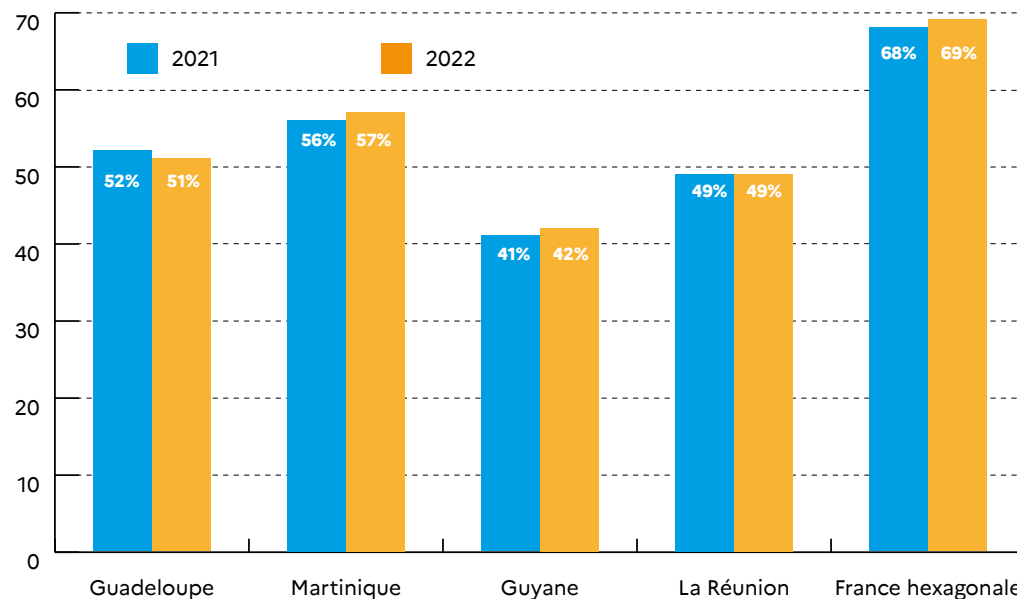


* Un chômeur de longue durée est un chômeur au sens du BIT qui déclare ne pas avoir d'emploi et en chercher un depuis douze mois au moins
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus, restreint géographiquement pour la Guyane

Le taux d'emploi à La Réunion

Un taux d'emploi stable à La Réunion mais plus faible qu'aux Antilles et qu'en France hexagonale

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2021 et 2022

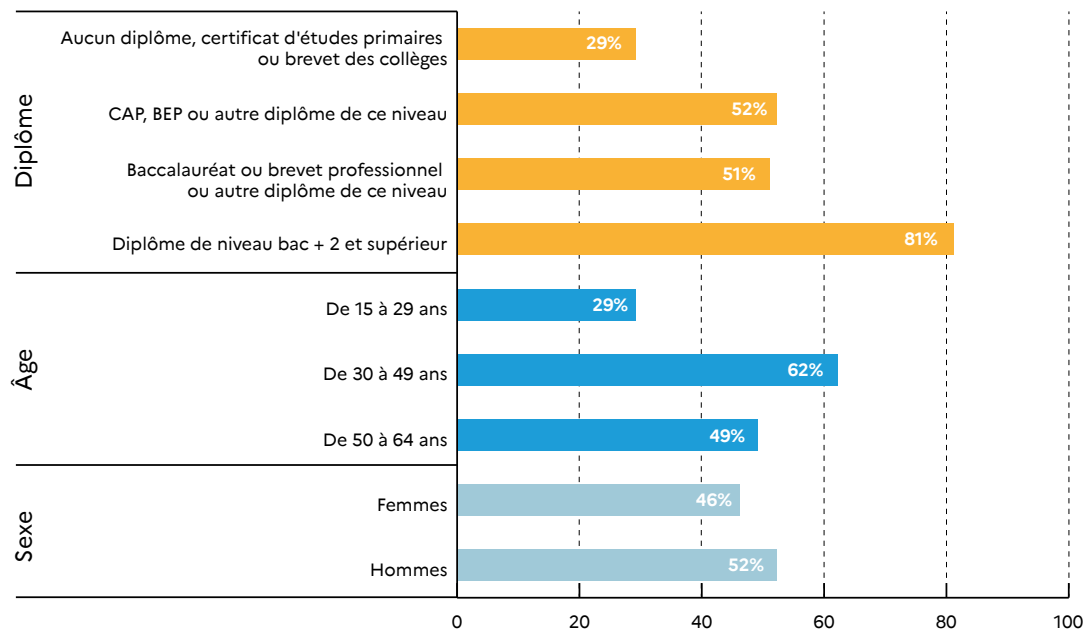


Lecture : en 2022, à La Réunion, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à 49%, soit un taux identique à 2021.
Champ : personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans, restreint géographiquement pour la Guyane.

Le taux d'emploi à La Réunion

Un taux
d'emploi de
49%
à La Réunion
en 2022

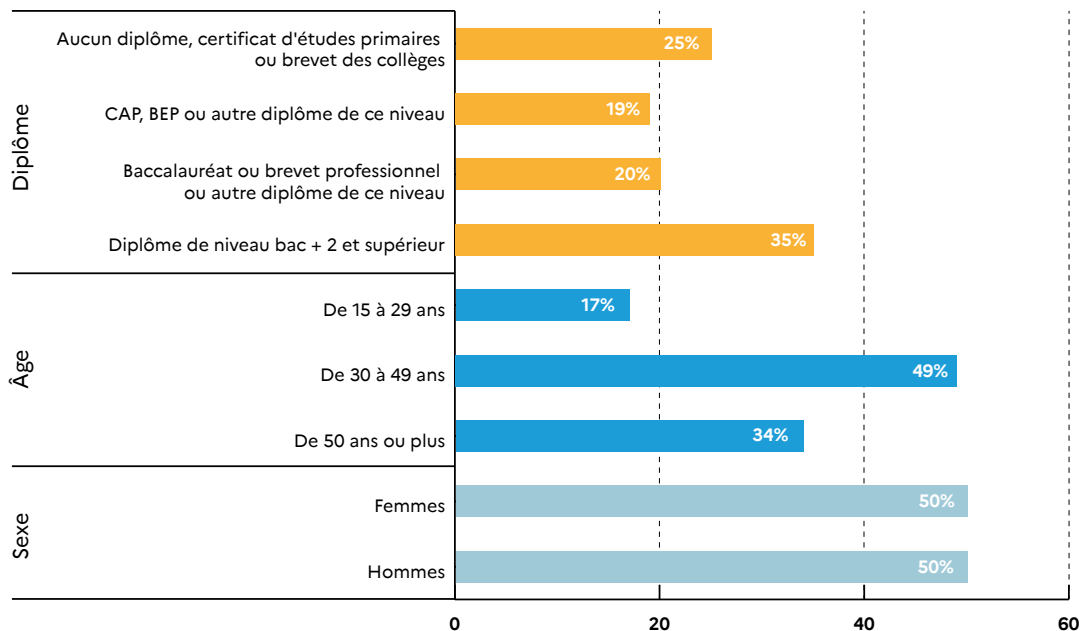
Taux d'emploi selon les caractéristiques
des Réunionnais en 2022



Lecture : En 2022, 81% des Réunionnais qui ont un diplôme de niveau bac +2 et supérieur occupent un emploi
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans

Le taux d'emploi à La Réunion

Caractéristiques des Réunionnais actifs en emploi en 2022

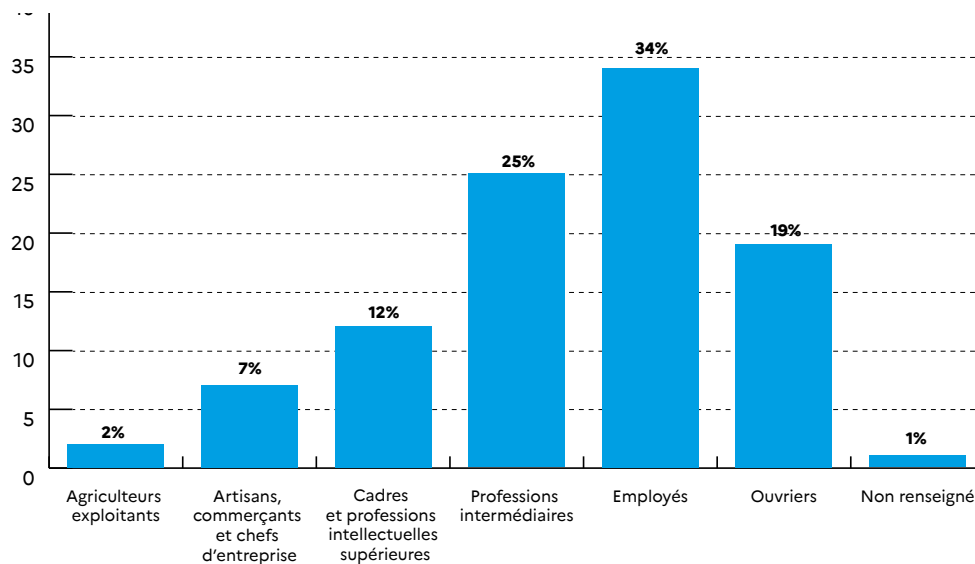


Lecture : En 2022, 35% des Réunionnais en emploi ont un diplôme de niveau bac + 2 et supérieur
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé 2022

Le taux d'emploi à La Réunion

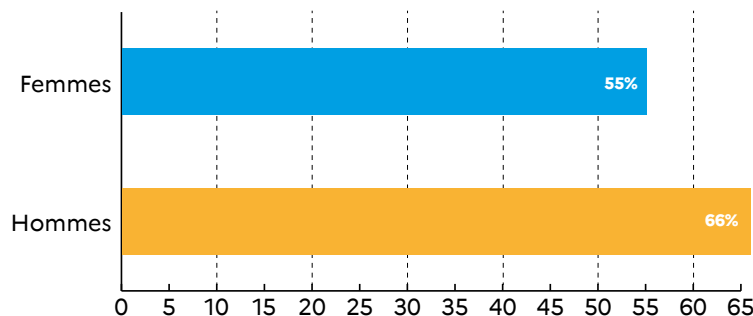
Catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2022



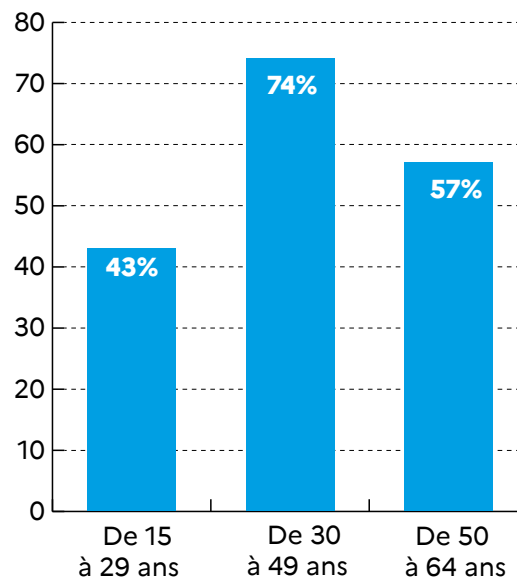
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus

Le taux d'activité à La Réunion

Taux d'activité des 15-64 ans
selon le sexe en 2022



Taux d'activité des 15-64 ans
selon l'âge en 2021



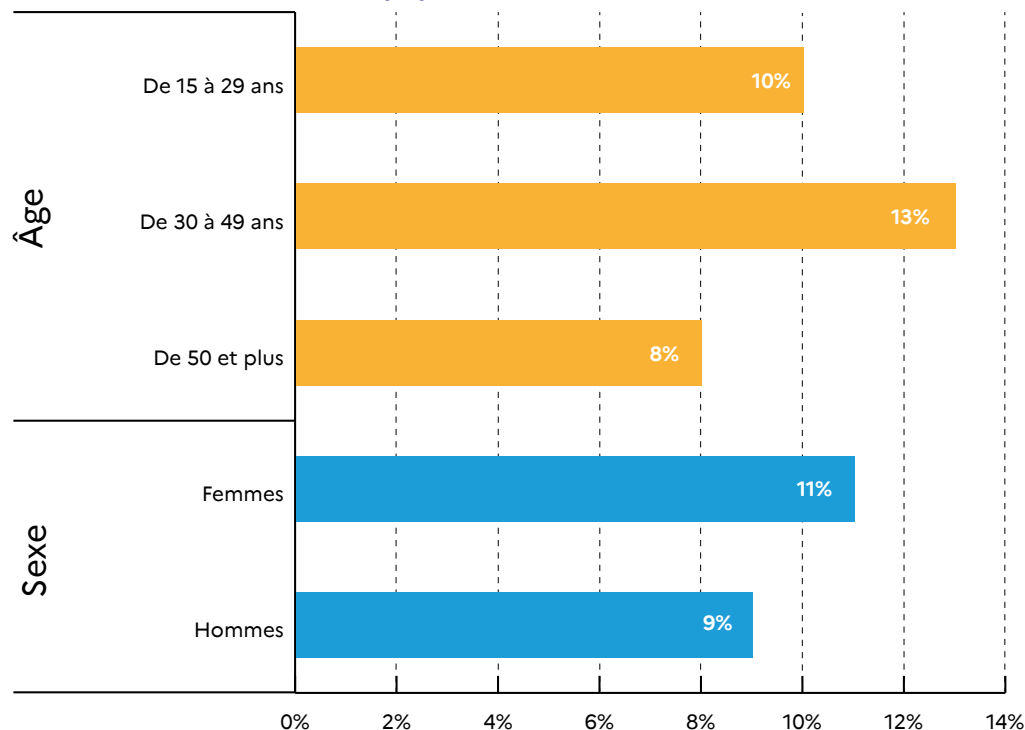
Note : En 2021, l'enquête Emploi a connu une refonte majeure. Son questionnaire a été rénové afin, d'une part, de se conformer au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales qui l'encadre et, d'autre part, de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail. Son protocole de collecte a également été modernisé (possibilité de répondre par Internet en réinterrogation) et sa méthode de pondération revue. Cette refonte peut engendrer des ruptures de séries sur certains indicateurs

Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans

Le taux d'activité à La Réunion

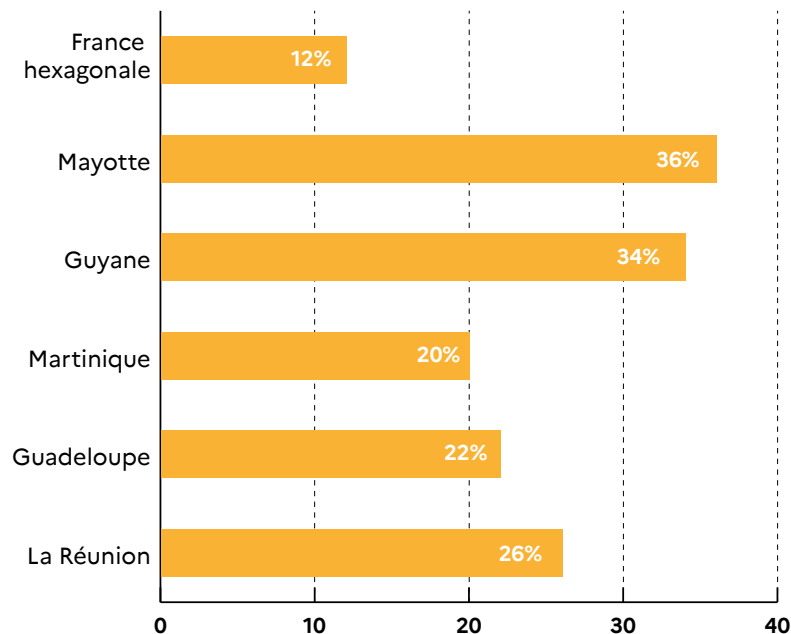
10%
des Réunionnais
âgés de 15 à 64 ans
sont dans le halo du
chômage en 2022

Répartition du halo du chômage selon le sexe et l'âge en 2022
sur la population des 15 à 64 ans



Le taux d'activité à La Réunion

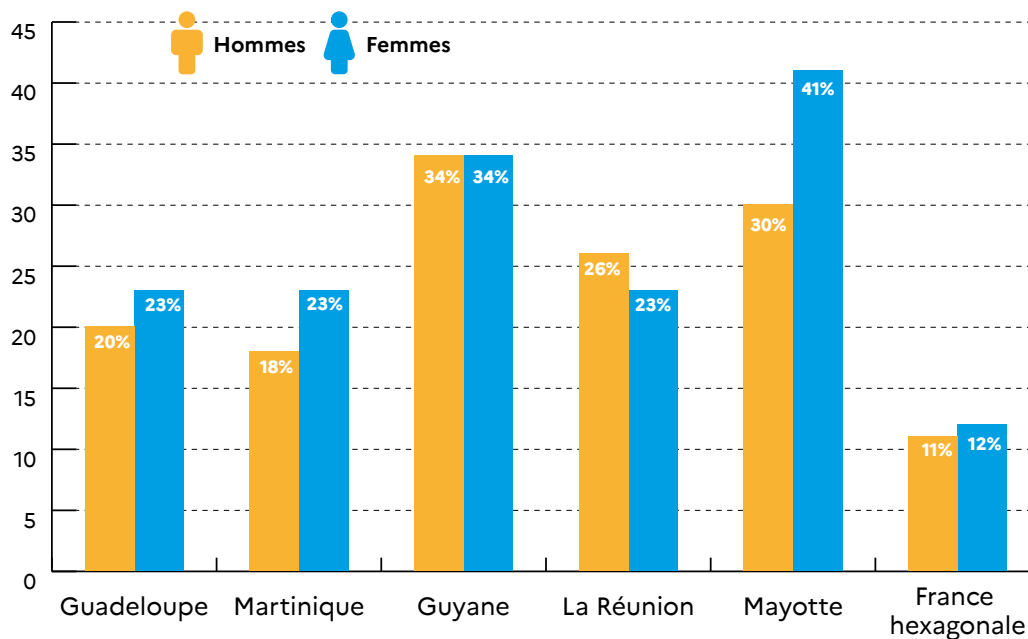
Taux des jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi,
ni en études, ni en formation (NEET) en 2022



Lecture : A La Réunion en 2022, 26 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi au sens du BIT, ni en études, ni en formation
Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans, restreint géographiquement pour la Guyane

Le taux d'activité à La Réunion

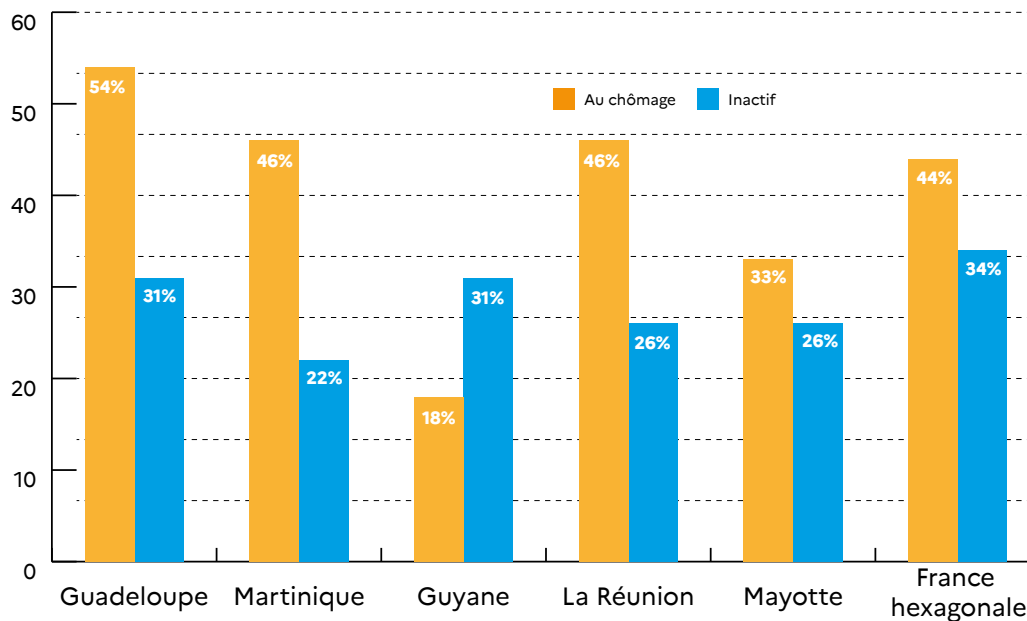
Taux des jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) selon le sexe en 2022



Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans, restreint géographiquement pour la Guyane

Le taux d'activité à La Réunion

Taux des jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), selon l'activité en 2022



Champ : Personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 29 ans, restreint géographiquement pour la Guyane

L'inactivité à La Réunion

Répartition des personnes inactives au sens du BIT de 15 à 64 ans, par âge, diplôme et souhait de travailler, selon le sexe, en 2022 (%)

	Ensemble (15 à 64 ans)	Hommes	Femmes
Âge			
De 15 à 29 ans	40	44	37
De 30 à 49 ans	26	20	30
De 50 à 64 ans	34	36	33
Diplôme			
Diplôme de niveau bac + 2 et supérieur	7	7	7
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	18	16	20
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	14	14	14
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	61	63	60
Souhaite travailler, a recherché un emploi ou en a déjà un*	26	27	25
Ne souhaite pas travailler	74	73	75
dont :			
Fait des études ou suit une formation	28	32	26
A des problèmes de santé	16	19	14

*cf Insee - Note méthodologique enquête emploi continu (EEC) page 8

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

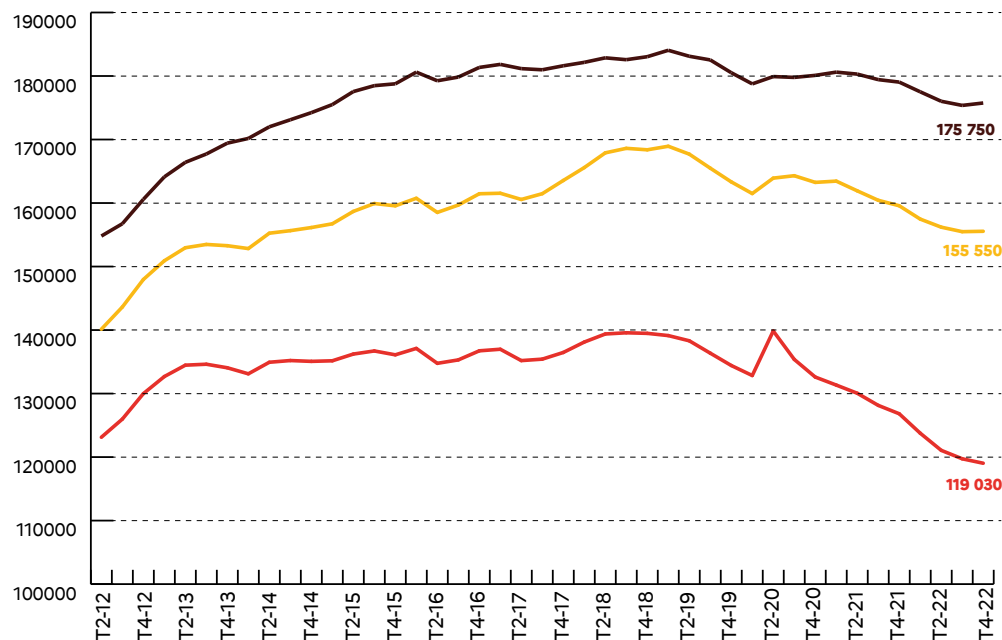
Évolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi à La Réunion entre le 2ème trimestre 2012 et le 2ème trimestre 2023

Au
2^{ème} trimestre 2023

117 520
demandeurs d'emploi de
catégorie A

153 790
demandeurs d'emploi de
catégorie A, B, C

- DEFM de catégories A, B, C, D, E
- DEFM de catégories A, B, C
- DEFM de catégorie A



Source : Pôle emploi-Dares, STMT données brutes 2023, traitements Dares-DEETS de La Réunion

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

En moyenne, en 2022



58 614

hommes demandeurs
d'emploi de catégorie A

74 820

hommes demandeurs
d'emploi de catégorie A, B, C



62 273

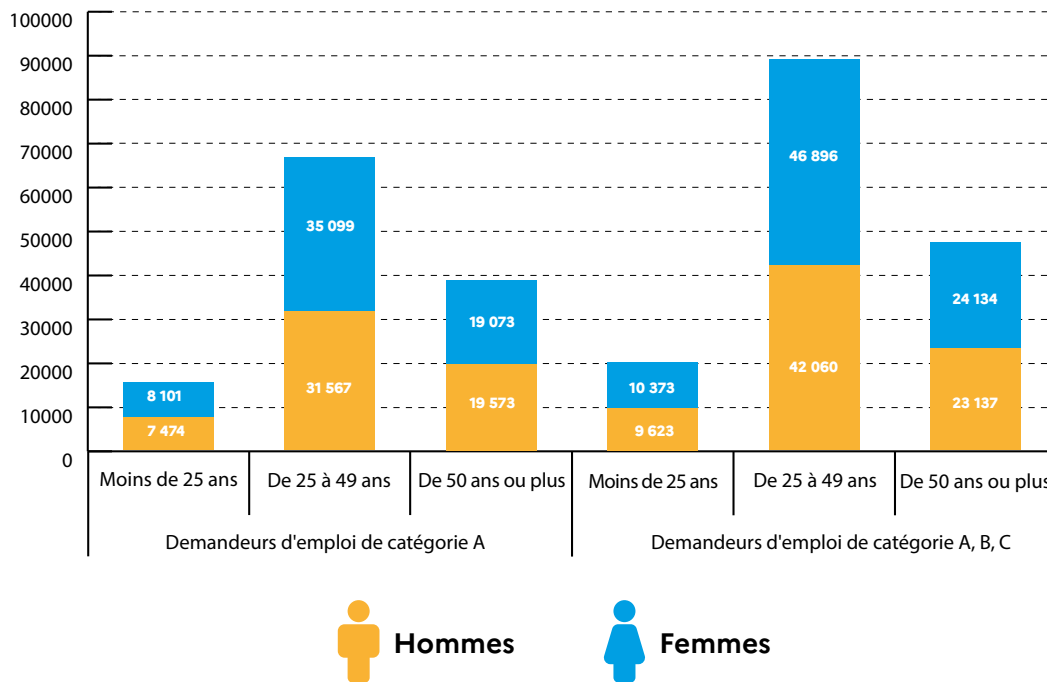
femmes demandeurs
d'emploi de catégorie A

81 403

femmes demandeurs
d'emploi de catégorie A, B, C

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

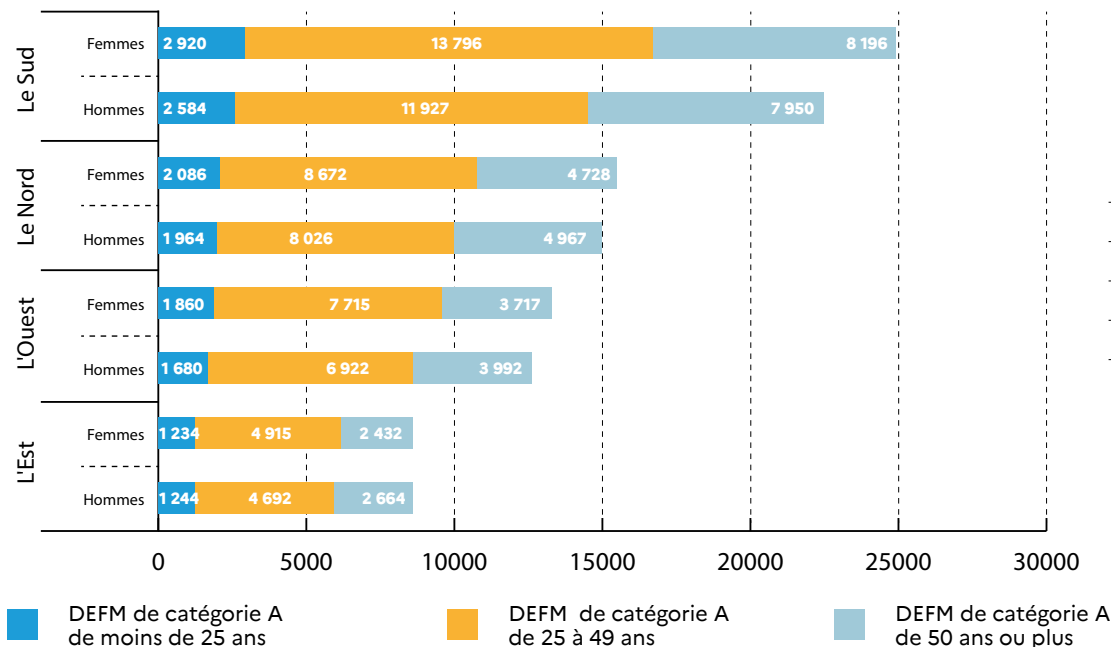
Nombre de demandeurs d'emploi en moyenne à La Réunion selon le sexe, l'âge et les catégories A ou A, B, C en 2022



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, données corrigées des variations saisonnières (CVS-CJO), traitements Dares-Deets Réunion

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par zone d'emploi

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en moyenne par zone
d'emploi à La Réunion en 2022



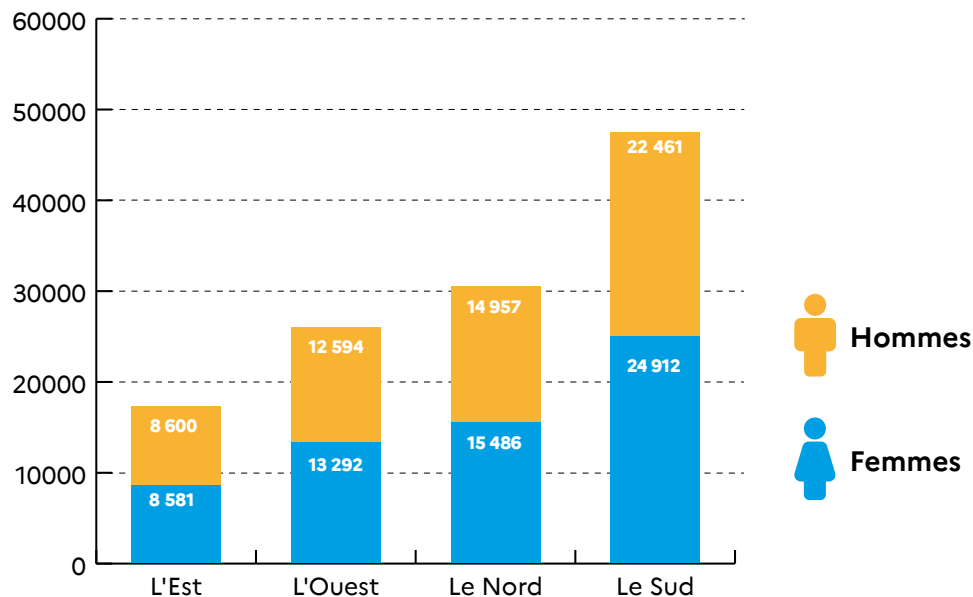
Nombre de demandeurs
d'emploi de catégorie
A en moyenne par zone
d'emploi à La Réunion en
2022

L'Est	17 181
L'Ouest	25 886
Le Nord	30 443
Le Sud	47 373

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par zone d'emploi

En moyenne,
en 2022
120 883
demandeurs d'emploi
de catégorie A

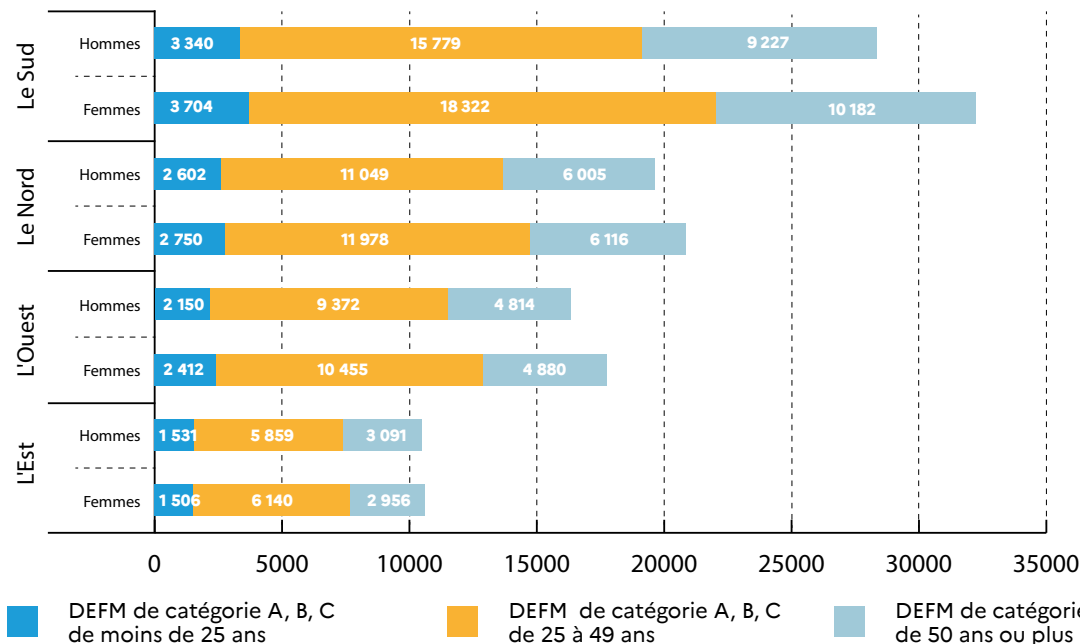
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en moyenne
selon le sexe et par zone d'emploi à La Réunion en 2022



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, données brutes, traitement Dares-Deets Réunion

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par zone d'emploi

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en moyenne par zone d'emploi à La Réunion en 2022



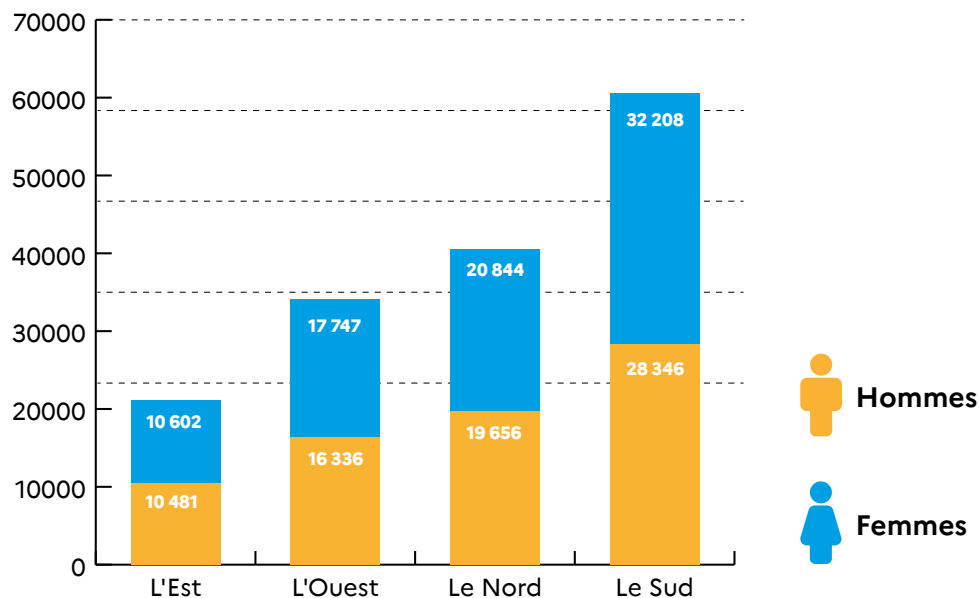
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en moyenne par zone d'emploi à La Réunion en 2022

L'Est	21 083
L'Ouest	34 083
Le Nord	40 500
Le Sud	60 554

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) par zone d'emploi

En moyenne,
en 2022
156 220
demandeurs d'emploi
de catégorie A, B, C

Nombre de DEFM de catégorie A, B, C en moyenne selon le sexe et
par zone d'emploi à La Réunion en 2022







POLITIQUE DE L'EMPLOI

Les dispositifs de politique de l'emploi

Nombre d'entrées des différents dispositifs de la politique de l'emploi à La Réunion en 2022

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	La Réunion
Contrats aidés					
CUI-CIE	520	759	933	587	2 799
CUI-PEC	3 086	2 041	4 240	2 520	11 887
IAE	1 386	1 382	1 424	1 346	5 538
Emplois francs	308	316	346	336	1 306
Alternance					
Contrat d'apprentissage	2 103	2 694	5 806	4 078	14 681
<i>dont privé</i>	2 094	2 674	5 726	3 964	14 458
Accompagnement des jeunes					
PACEA	1 675	1 173	1 570	1 108	5 526
<i>dont Garantie jeunes</i>	436	-	-	-	436
CEJ	1 025	1 842	2 876	3 043	8 786

Sources : Dares - Agence de services et de paiement (ASP), Système d'information des missions locales (IMILO), Pôle emploi, Dares - Système d'information sur l'apprentissage, base de données BREST, extraction septembre 2023

Les contrats aidés

Les contrats aidés par zone d'emploi à La Réunion en 2022

Zone d'emploi	CUI-PEC		CUI-CIE	
	Nombre d'entrées en 2022	Nombres de personnes à fin 2022	Nombre d'entrées en 2022	Nombres de personnes à fin 2022
L'Est	1 600	1 246	356	168
L'Ouest	2 678	2 157	763	415
Le Nord	2 980	2 608	633	372
Le Sud	4 628	3 404	1 047	532
La Réunion	11 886	9 415	2 799	1 487

Les emplois en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand par zone d'emploi à La Réunion en 2022 (Effectifs et %)

CUI - CIE	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Ensemble des entrées	356	763	633	1 047	2 799
Femmes	35%	45%	45%	38%	41%
Moins de 26 ans	44%	43%	48%	43%	44%
50 ans ou plus	12%	12%	13%	13%	13%
CDD	44%	33%	33%	43%	38%
Travailleurs handicapés	2%	3%	3%	2%	2%
Bénéficiaires du RSA	27%	25%	23%	22%	24%
Baccalauréat général ou professionnel ou Brevet de technicien	33%	30%	37%	31%	32%
BEP, CAP, formation de courte durée ou limitée à la scolarité obligatoire	51%	50%	39%	51%	48%

Les contrats aidés

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand à La Réunion par zone d'emploi en 2022 (Effectifs et %)

CUI - PEC	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Ensemble des entrées	1 600	2 678	2 980	4 628	11 886
Femmes	52%	62%	56%	60%	58%
Moins de 26 ans	18%	17%	11%	13%	14%
50 ans ou plus	34%	33%	31%	35%	33%
Travailleurs handicapés	2%	4%	3%	4%	3%
Bénéficiaires du RSA	45%	40%	53%	37%	43%
Baccalauréat général ou professionnel ou Brevet de technicien	18%	17%	19%	20%	19%
BEP, CAP, formation de courte durée ou limitée à la scolarité obligatoire	77%	76%	74%	71%	74%

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Nombre d'entrées en Insertion par l'Activité Économique (IAE) par zone d'emploi à La Réunion en 2022

	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	395	640	678	246	1 959
Association Intermédiaire (AI)	-	-	1 711	-	1 711
Entreprise d'Insertion (EI)	-	50	95	33	178
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	-	1 006	684	-	1 690
Ensemble	395	1 696	3 168	279	5 538

Nombre de structures en Insertion par l'Activité Économique (IAE) par zone d'emploi à La Réunion en 2022

	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Porteurs d'Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	12	19	16	7	54
dont Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	45	40	15	22	122
Association Intermédiaire (AI)	-	-	2	-	2
Entreprise d'Insertion (EI)	-	4	11	4	19
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	-	3	2	-	5
Ensemble	57	66	46	33	202

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Caractéristiques des entrées en Insertion par l'Activité Économique (IAE) par zone d'emploi à La Réunion en 2022 (Effectifs et %)

	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Total général	395	3 168	1 696	279	5 538
Femmes	36%	45%	34%	35%	41%
16 à 25 ans	32%	24%	29%	9%	25%
50 ans ou plus	20%	19%	17%	27%	19%
Bénéficiaires de minimas sociaux	49%	37%	33%	46%	37%
Allocataires de l'AAH lors de l'embauche	1%	1%	3%	0%	2%
Allocataires du RSA lors de l'embauche	42%	31%	27%	38%	31%
Allocataires de l'ASS lors de l'embauche	6%	5%	7%	7%	6%
CDD d'usage	0%	54%	0%	0%	31%
Contrat d'intérim	0%	22%	59%	0%	31%

Source : Dares - Agence de services et de paiement (ASP), extraction septembre 2023

Situation des salariés à la sortie de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) par zone d'emploi à La Réunion en 2022

	L'Est	L'Ouest	Le Nord	Le Sud	La Réunion
Emploi durable	9%	9%	13%	17%	12%
Emploi transition	10%	7%	13%	9%	10%
Sortie positive	20%	12%	16%	19%	16%
Rupture pendant période d'essai	4%	0%	0%	0%	1%
Autre sortie	41%	46%	37%	38%	40%
Non renseigné	18%	26%	20%	18%	21%

Note de lecture : Dans l'Est de l'île, parmi les Réunionnais sortants d'IAE, 9% ont un emploi durable 6 mois après leur sortie
Champ : Sortants de l'IAE en 2022

Source : Enquête Dares auprès des sortants de l'IAE

L'activité partielle

Données de l'activité partielle à La Réunion

Date	Nombre de DI	Effectif en DI	ETP en DI	Heures en DI	Montant demandé en DI
2019-T1	70	85	45	20 310	153 415
2019-T2	60	130	55	25 430	193 545
2019-T3	45	55	35	16 750	128 260
2019-T4	70	110	45	20 080	154 370
2020-T1	12 280	23 510	7 570	3 445 010	32 949 220
2020-T2	29 680	54 465	31 300	14 241 190	138 720 900
2020-T3	5 110	8 020	3 360	1 645 225	16 410 180
2020-T4	3 350	5 725	2 460	1 120 165	11 480 265
2021-T1	3 860	7 665	3 110	1 416 025	14 308 325
2021-T2	6 010	12 150	5 605	2 549 670	24 430 000
2021-T3	3 960	7 895	2 985	1 357 085	12 303 050
2021-T4	1 245	2 810	825	374 950	3 725 340
2022-T1	1 395	3 580	1 135	517 095	4 853 755
2022-T2	215	770	185	84 995	826 225
2022-T3	140	410	110	50 420	453 880

DI : Demande d'indemnisation

Champ : salariés du secteur privé

Notes : Moyenne trimestrielle du nombre mensuel de salariés (ayant été placés au moins une heure dans le mois) en activité partielle. Les effectifs en équivalent temps plein sont obtenus à partir du nombre d'heures chômées en divisant le nombre d'heures chômées par 140 ou 175 heures selon que le mois comporte quatre ou cinq semaines d'indemnisation. Une semaine d'indemnisation est attribuée en intégralité au mois durant lequel elle compte le plus de jours (lundi au vendredi)

Sources : SI APART/DSN – ASP/DGEFP/Dares

L'activité partielle

Données de l'activité partielle (DAP) à La Réunion par secteur d'activité au troisième trimestre 2022

Secteur d'activité (A10)	Nombre de DI	Effectif en DI	ETP en DI	Heures en DI	Montant demandé en DI
Agriculture, sylviculture et pêche	ss	ss	ss	ss	ss
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	15	40	15	6 880	54 005
Construction	15	20	10	5 465	44 170
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	45	230	60	26 220	248 755
Information et communication	ss	ss	ss	ss	ss
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	45	100	20	9 010	81 975
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	15	10	5	1 370	13 100
Autres activités de services	5	5	0	710	5 895

DI : Demande d'indemnisation

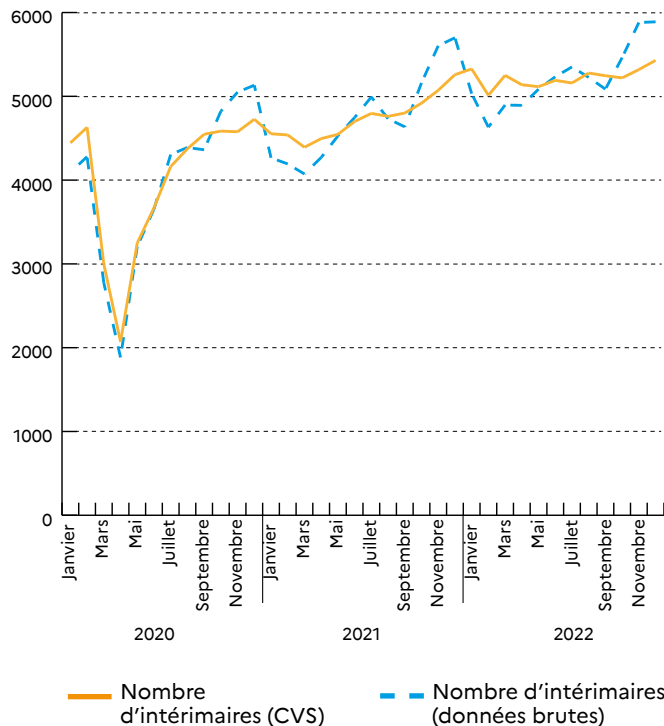
Champ : salariés du secteur privé

Notes : Moyenne trimestrielle du nombre mensuel de salariés (ayant été placés au moins une heure dans le mois) en activité partielle. Les effectifs en équivalent temps plein sont obtenus à partir du nombre d'heures chômées en divisant le nombre d'heures chômées par 140 ou 175 heures selon que le mois comporte quatre ou cinq semaines d'indemnisation. Une semaine d'indemnisation est attribuée en intégralité au mois durant lequel elle compte le plus de jours (lundi au vendredi).

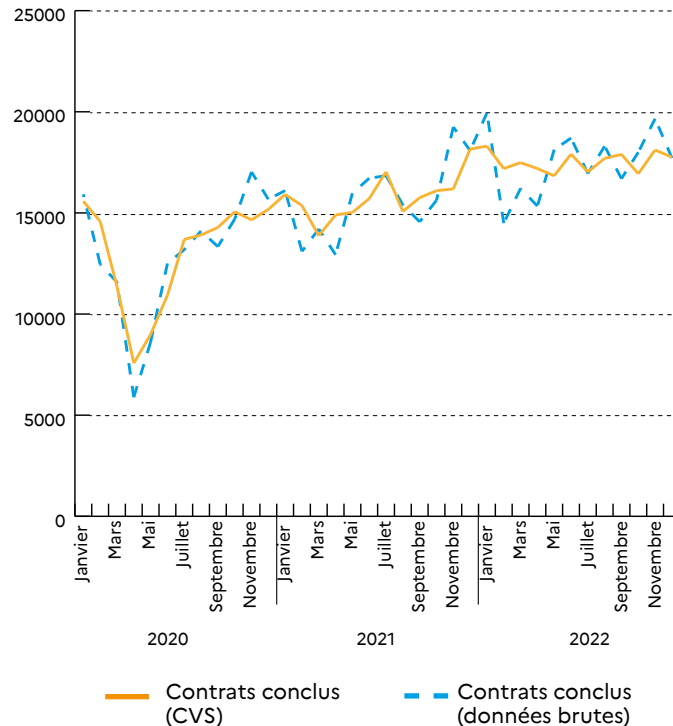
ss : secret statistique

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires
à La Réunion entre 2020 et 2022



Évolution du nombre de contrats d'intérim
conclus à La Réunion entre 2020 et 2022



L'intérim

Évolution trimestrielle de l'intérim à La Réunion (données corrigées des variations saisonnières)

Trimestres	Nombre d'intérimaires	Volume de travail temporaire (en ETP)	Taux de recours (en %)
T1 2019	4 249	4 432	1,7
T2 2019	4 292	4 539	1,7
T3 2019	4 493	4 505	1,7
T4 2019	4 378	4 592	1,7
T1 2020	2 868	4 463	1,1
T2 2020	3 655	2 970	1,4
T3 2020	4 551	4 351	1,7
T4 2020	4 786	4 773	1,8
T1 2021	4 343	4 680	1,6
T2 2021	4 656	4 721	1,7
T3 2021	4 807	4 831	1,7
T4 2021	5 295	5 181	1,9
T1 2022	5 250	5 385	1,8
T2 2022	5 191	5 323	1,8
T3 2022	5 246	5 358	1,8
T4 2022	5 429	5 449	1,9
T1 2023	5 095	5 365	1,7

Sources : Dares, exploitation des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, extraction septembre 2023

L'intérim

L'intérim par secteur d'activité à La Réunion en décembre 2022 (données corrigées des variations saisonnières)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires	Volume de travail temporaire (en ETP)	Nombre de contrats conclus
Agriculture, sylviculture et pêche	362	358	840
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	14 018	14 214	50 734
Construction	16 144	15 269	20 365
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	23 622	25 908	108 582
Information et communication	546	614	1 676
Activités financières et d'assurance	769	769	763
Activités immobilières	112	120	346
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	4 839	4 951	20 618
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 813	1 850	4 018
Autres activités de services	461	493	2 404
Ensemble	62 686	64 546	210 346

La formation

Nombre d'organismes de formation actifs à La Réunion entre 2020 et 2022 selon les micro-régions

	Avant 2020	2020	2021	2022
L'Est	75	18	29	24
Le Nord	282	55	117	124
L'Ouest	282	97	123	103
Le Sud	243	66	126	109
La Réunion	882	236	395	360

Nombre de CFA déclarés selon les micro-régions en 2022

Micro-région	Nombre de CFA déclarés
L'Est	23
Le Nord	55
L'Ouest	42
Le Sud	42
La Réunion	162

Typologie des stagiaires ayant bénéficié de la formation en 2021

Type de stagiaires des organismes de formation	Nombre total de stagiaires ou d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Salariés d'employeurs privés hors apprentis	78 222	1 921 909
Apprentis	22 329	4 291 823
Personnes en recherche d'emploi formées	27 712	4 854 004
Particuliers à leurs propres frais formés	11 711	742 185
Autres stagiaires	37 904	1 861 151
Total	177 878	13 671 072

La formation

Typologie des formations dispensées en 2021

	Nombre total de stagiaires ou d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies par les stagiaires et les apprentis
Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)	38 397	8 561 728
dont de niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat,...)	8 574	2 030 476
dont de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale)	7 529	1 823 571
dont de niveau 4 (BAC professionnel, BT, BP, BM,...)	6 956	1 487 998
dont de niveau 3 (BEP, CAP,...)	10 500	2 912 384
dont de niveau 2	959	48 196
dont certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification	921	93 084
Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au répertoire spécifique (RS)	12 543	375 509
Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS	2 244	60 557
Autres formations professionnelles	107 966	4 204 950
Bilans de compétences	556	13 553
Actions d'accompagnement à la VAE	1 326	123 086
Total	163 032	13 339 383





POLITIQUE DU TRAVAIL

Mesure d'audience et négociation collective

Résultat de la mesure d'audience cycle 2017-2022

	Suffrages exprimés	%
CFDT	13 480	31,0
CFE-CGC	1 433	3,3
CFTC	3 920	9,0
CGT	10 633	24,4
CGT-FO	5 507	12,6
SOLIDAIRES	940	2,2
UNSA	2 980	6,8
SPELC	455	1,0
UR 974	2 567	5,9
Autres OS	1 640	3,8

Négociation collective en 2022*

Nombre de textes déposés	945
Thématiques traitées par les accords :	
Epargne salariale	37%
Salaires / rémunérations	27%
Durée du travail / repos	12%
Egalité professionnelle femmes-hommes	6%
Droit syndical et représentation du personnel	8%
Emploi / GPEC	3%
Prévoyance / protection sociale complémentaire	2%
Conditions de travail	4%
Accords d'activité partielle de longue durée (APLD)	0%

*données provisoires

Les accidents du travail

Accidents du travail à La Réunion en 2021



↗ **6 439**

accidents du travail en 2021
(contre 5 643 en 2019
et 5 237 en 2020)

45%

des accidents de travail sont
imputables à la manutention
manuelle

↗ **799**

accidents de trajet
79,9% sont imputables au risque routier
1 388 déclarations d'accident de trajet

Les accidents du travail

Répartition des accidents du travail par secteur d'activité à La Réunion en 2021

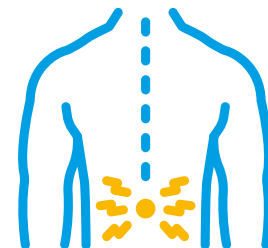
	Secteurs d'activité (CTN)*	Nombre d'accidents du travail	Part des accidents graves (IPP** ≥ 10%)
A	Industries de la métallurgie	322	4,0%
B	Industries du bâtiment et des travaux publics (BTP)	815	3,1%
C	"Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication"	916	4,3%
D	Industries et commerces de l'alimentation	1 285	2,5%
E	Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie	25	0,0%
F	"Industries du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, du vêtement, des cuirs et des peaux, des pierres et terres à feu"	69	4,3%
G	Commerces non alimentaire	528	2,7%
H	Activités de services I (banques, assurances, administrations...)	767	5,0%
I	Activités de services II (travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...)	1 712	3,4%

*Comité technique national

** Incapacité partielle permanente

Les maladies professionnelles

Maladies professionnelles à La Réunion en 2021



+16%

Entre 2019 et 2021
(360 contre 308 en 2019)

90,8%

des maladies
professionnelles
sont des TMS

Les maladies professionnelles

Répartition des maladies professionnelles par secteur d'activité à La Réunion en 2021

Secteurs d'activité (CTN)*		Nombre d'accidents du travail	Part des accidents graves (IPP**>=10%)
A	Industries de la métallurgie	21	42,9%
B	Industries du bâtiment et des travaux publics (BTP)	44	36,4%
C	"Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication"	28	32,1%
D	Industries et commerces de l'alimentation	69	49,3%
E	Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie	1	200,0%
F	"Industries du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, du vêtement, des cuirs et des peaux, des pierres et terres à feu"	6	50,0%
G	Commerces non alimentaire	31	58,1%
H	Activités de services I (banques, assurances, administrations...	46	43,5%
I	Activités de services II (travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...)	100	36,0%
Z	Compte spécial des maladies professionnelles	14	64,3%

*Comité technique national

** Incapacité partielle permanente

Source : CGSS de La Réunion





HÉBERGEMENT ET RÉINSERTION SOCIALE

Les logements sociaux

Le parc locatif social de La Réunion au 1er janvier 2022

Zone	Nombre de logements sociaux au 01/01/2022	Évolution 2021-2022 (en %)	Part de logements en QPV	Part des logements individuels	Part des logements collectifs	Part des logements étudiants
				(en %)	(en %)	(en %)
Départements et régions d'outre-mer	175 348	2,1	37,9	10,9	88,1	1
France Hexagonale et DROM	5 267 853	1,1	29,4	15,2	82,3	2,4
La Réunion	80 739	2,3	47,7	13,4	85,6	1
CIVIS (Communauté Intercommunale des Villes Solidaires)	12 975	3,4	53,8	12,8	85,7	1,5
CASUD (Communauté d'Agglomération du Sud)	7 110	3,4	47,1	18,9	75,4	5,7
CIREST (Communauté Intercommunale de la Réunion Est)	12 463	1,8	47,6	16,9	83,1	0
CINOR (Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion)	28 695	2	46,8	8,6	90,8	0,6
TCO (Territoire de la Côte Ouest)	19 496	1,8	45,4	16,5	83,2	0,3

Source : Service des données et études statistiques (SDES), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux au 1er janvier 2022

Les logements sociaux

80 739

logements sociaux
au 1^{er} janvier 2022

soit

+2,3%

par rapport à 2021

Près de

1 800

nouveaux
logements mis en
service sur un an

Taux de vacance

0,9%

Le droit au logement

Recours au droit au logement opposable (DALO) et au droit à l'hébergement opposable (DAHO) en 2022

1670

recours enregistrés

570

dossiers déclarés
prioritaires et urgents
au titre du DALO

12

commissions

15 000€

d'astreintes

39 224

demandes
de logement social

334

personnes relogées
à l'issu des recours
au DALO

Bilan 2022 de la Commission
de Conciliation

7

séances

50

litiges exposés

Hébergement des personnes en difficulté

Nombre de places installées par catégorie d'établissement -
Taux d'équipement au 31/12/2021 à La Réunion

Établissements pour adultes et familles en difficulté

Hébergement social	
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	348
Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)	0
Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	412
Centres provisoires d'hébergement	0
Logement accompagné	
Maisons relais - Pensions de famille	83
Autres résidences sociales	0
Foyers de jeunes travailleurs (FJT)*	107
Foyers de travailleurs migrants (FTM)*	0
Nombre de places d'hébergement**	
dont urgences	182
dont stabilisation	0
dont insertion	578
Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes	1,2

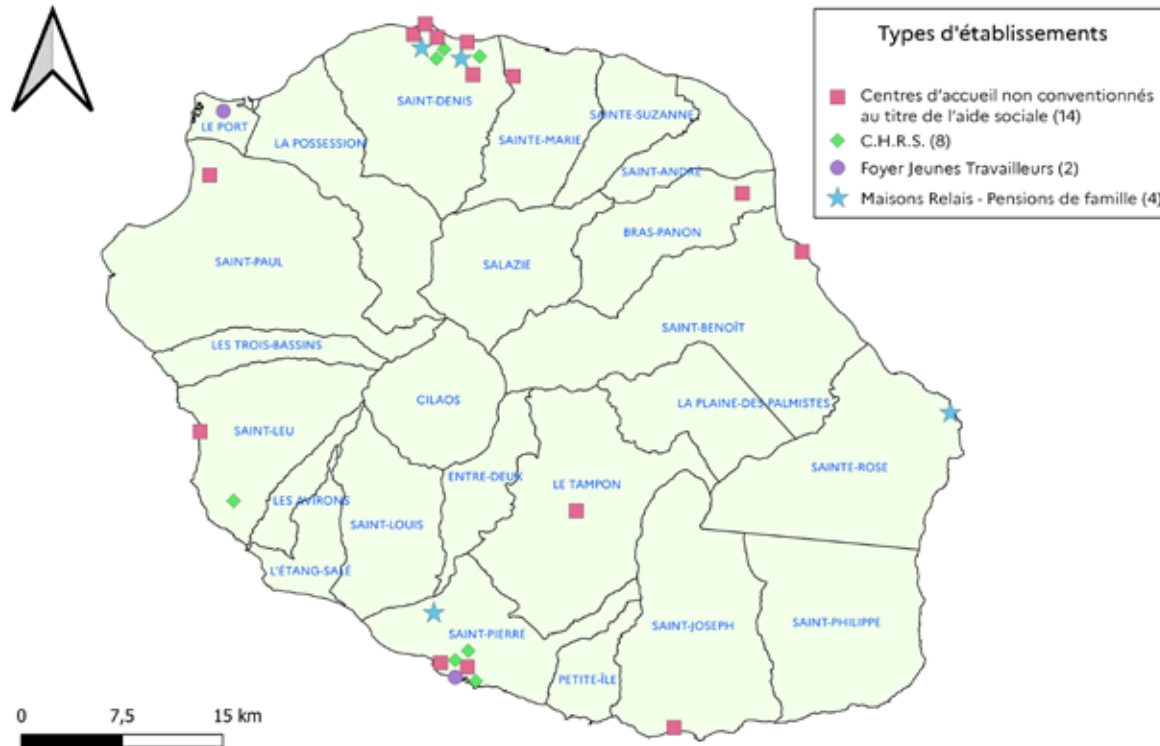
* Conventionnés ou non en résidence sociale

** En CHRS et Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale

950
places installées dans
les établissements
pour venir en aide
aux Réunionnais en
difficulté au 31/12/2021

Hébergement des personnes en difficulté

Établissements pour adultes et familles en difficulté au 31/12/2021 à La Réunion



Source : Finess historique 2004-2022 (data.gouv) - Traitement SESE DEETS de La Réunion

L'Aide sociale à l'enfance (ASE)

2 884

**enfants accueillis à l'ASE
au 31 décembre 2021**

Enfants accueillis à l'ASE	2 884
dont enfants confiés à l'ASE	2 360
dont placements directs	524

Enfants confiés à l'ASE au 31 décembre 2021, par type détaillé de mesure

Pupilles	36
Accueil provisoire mineurs	200
Accueil provisoire de jeunes majeurs	179
Délégation de l'autorité parentale	49
Tutelle	14
Retrait partiel	0
Placement ASE (juge)	1 882
Total enfants confiés	2 360

L'Aide Sociale à l'Enfance

Enfants confiés à l'ASE au 31 décembre 2021, par mode d'hébergement

Familles d'accueil	1 842
Etablissements	417
Adolescents et jeunes majeurs autonomes	0
Autres	101
Total enfants confiés	2 360

Placements directs par le juge, au 31 décembre 2021

Placement par le juge auprès d'un tiers digne de confiance	422
Placement par le juge auprès d'un établissement ou un service	19
Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un établissement	83
Total placements directs	524



**ACTIVITÉS
DES SERVICES
DE LA DEETS
RÉUNION**

Le système de l'inspection du travail

Intervention de l'inspection du travail



2 316

interventions totales

2

unités de contrôles
généralistes

1

unité régionale de
contrôle sur la lutte
contre le travail illégal

43

interventions
détachement
international de salariés

431

interventions
travail illégal

142

interventions
amiante

21

agents
inspectant

Le système de l'inspection du travail

Intervention de l'inspection du travail



348

interventions chutes de hauteur

231

interventions égalité professionnelle

45

interventions en matière de
prévention du risque Covid-19
(800 interventions cumulées
depuis 2020)

31

interventions précarité

Le système de l'inspection du travail

Suites à interventions



1 536

lettres d'observations

48

mises en demeure

105

Procès-verbaux

1

référé

122

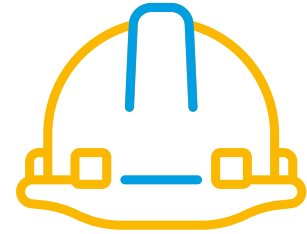
arrêts de travaux
ou d'activité

36

amendes administratives
En 2022 : 134 406,67 €
recouvrés

Le système de l'inspection du travail

Santé au travail



75

enquêtes ouvertes sur des
accidents du travail dont 3
sur des accidents mortels

3

réunions du CROCT/CRPST

Conseil d'Orientation Régional des Conditions de Travail
Comité régional de prévention et de santé au travail

Le système de l'inspection du travail

Renseignements délivrés en droit du travail



14 180

demandes traitées
dont 11 932 concernant
le contrat de travail

855

concernant la santé
sécurité au travail

698

concernant la maladie,
l'arrêt de travail, l'inaptitude

325

concernant l'emploi et la
formation professionnelle

370

concernant d'autres questions
touchant au droit du travail

80,2%

demandes de salariés ou travailleurs

10%

demandes d'employeurs

9,8%

demandes autres

Le système de l'inspection du travail

Dialogue social



1 029

accords ou avenants
d'entreprises enregistrés

1

réunion de l'observatoire
du dialogue social

9

médiations/commissions
de conciliation dans un
conflit social

7

réunions de la commission
mixte paritaire du BTP dans le
cadre des NAO (négociations
annuelles obligatoires)

5

réunions avec les partenaires
sociaux dans la branche du
transport de voyageurs

6

réunions de négociation
avec les partenaires
sociaux sur le travail du
dimanche

Le système de l'inspection du travail

Autres

9 294

ruptures conventionnelles
examinées

273

décisions en matière de licenciement
de salariés protégés (représentants du
personnel, conseillers du salarié...)

16

décisions sur des demandes
de dérogations à la durée du
travail

7

réunions de la commission
des enfants du spectacle



La concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

Intervention du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie



30

agents

2081

entreprises contrôlées

333

prélèvements de produits réalisés

25

alertes gérées produits alimentaires et non alimentaires

754

instruments de mesure contrôlés

270

avertissements

190

injonctions administratives

83

procès-verbaux

21

instruments de mesure saisie pour non-conformité importante

14

indices de pratiques anticoncurrentielles

La concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

Sanctions pénales
et amendes administratives



153 438 €

tribunaux de Saint-Denis
et de Saint-Pierre

372 595 €

amendes administratives
prononcées

422 820 €

amendes
en cours de traitement

La concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

Secrétariat / Accueil	
Nombre de courriers reçus	3 430
Nombre de courriers envoyés	2 139
Enquêtes	
Nombre d'alertes reçues	25
Nombre de visites d'entreprises	1 765
Nombre de prélèvements	333
Suites	
Nombre de Polices Administratives	190
Nombre d'indices concurrence détectés	14
Nombre d'indices en enquête	10
Nombre de Procès verbal	83
Dont délits	27

La concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie

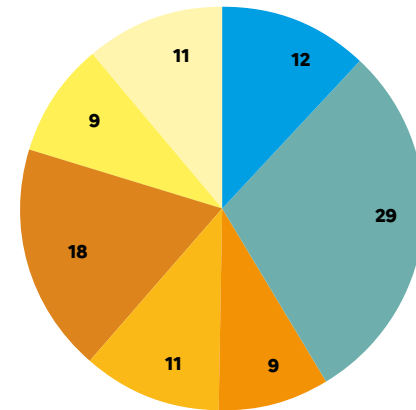
Indicateurs de métrologie		
	"Nombre d'instruments contrôlés (contrôle de 1er niveau)"	"Nombre de surveillances des organismes (contrôle de 2nd niveau)"
Année 2022	754	61

Source : Données internes 2022 du Pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie légale de la DEETS de La Réunion

L'activité des Titres Professionnels

Les principaux titres professionnels en 2022 (en %)

	Année 2022
Titres professionnels délivrés	168
Parchemins édités	4 598
Nombre de demandes d'aménagement d'examen	117
dont refusées ou classées sans suite	5
Nombre de demandes pour officier en tant que juré de Titre Professionnel	713
dont demandes ayant fait l'objet d'une décision d'habilitation	389
dont refusées ou classées sans suite	323
Nombre de demandes de Validation des acquis et de l'expérience (VAE)	73
dont recevabilité favorable	27



- Agent de propreté et d'hygiène
- Assistant de vie aux familles
- Conseiller en insertion professionnelle
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Manager d'unité marchande
- Ouvrier de production horticole
- Vendeur-conseil en magasin

L'activité des Titres Professionnels

Demandes d'aménagement d'examen acceptées
pour les candidats en situation de handicap en 2022

	Total
Bras-Panon	1
Le Port	10
Le Tampon	3
Saint-André	12
Saint-Denis	22
Saint-Leu	2
Saint-Paul	11
Saint-Pierre	23
Sainte-Suzanne	1
Total	85

Le Service Régional de Contrôle

La formation professionnelle en 2022

	Nombre de contrôles	Montant contrôlé
Total	23	11 412 502,00 €
dont engagés en 2022	17	4 402 460,00 €

Versements à La DRFIP	Montant des sanctions retenues lors de la dernière décision
Total	2 739 739,00 €
dont versement à La DRFIP pour non-remboursement	1 404 388,00 €
dont versement à La DRFIP pour manœuvres frauduleuses	439 423,00 €
dont versement à La DRFIP pour dépenses et emploi de fonds rejetés	895 928,00 €

Autres procédures	Nombre de contrôles
Déclaration d'activité annulée	9

Le Service Régional de Contrôle

478

demandes de nouveaux organismes
de formation traitées en 2022

> dont 370 demandes enregistrées
> dont 108 demandes refusées

Mouvements des organismes de formation

	Organismes de formation privés	Organisme de formation publics	Organismes de formation parapublics	Total
Déclarés au 01/01/2022	1 491	15	3	1 509
Déclarés au 31/12/2022	1 726	15	3	1 744
Déclarés au cours de l'année 2022	416	3	0	419
Cessation d'activité au cours de l'année 2022	30	1	0	31
Déclarations caduques ou annulées au cours de l'année 2022	147	2	0	149

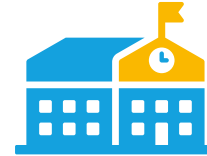
Les organismes de formation sont soumis à certaines obligations administratives dont la déclaration d'activité et le bilan pédagogique et financier (articles L.6351-1 et L.6352-11 du code du travail). Depuis 2003, chaque organisme réalisant effectivement des actions de formation professionnelle, de bilan de compétences, de validation des acquis de l'expérience visées à l'article L.6313 -1 du code du travail doit souscrire une déclaration d'activité. La déclaration devient caduque si aucune activité de formation n'a été déclarée. Qu'il exerce son activité de formation continue à titre principal, à titre accessoire ou en situation de sous-traitance, tout prestataire doit établir chaque année un bilan pédagogique et financier. Le service régional de contrôle collecte les bilans pédagogiques et financiers et assure le traitement et le suivi des déclarations des organismes de formation

La formation sociale et paramédicale



128
**Diplômes
sociaux**

473
**Diplômes
paramédicaux**



20

établissements
de la formation à La Réunion :

2 établissements dans le secteur social

18 instituts de formation dans le
secteur paramédical pour 11 formations
réglementées différentes

L'aide alimentaire



40

associations avec un
agrément régional

16

épiceries sociales avec
un agrément régional

3 000 000 €

engagés

La politique de la ville



13
contrats
de ville

11
Programmes de
réussite éducative

5
cités
éducatives

1
cité de l'emploi

Une dotation financière
dépassant les
7 000 000 €

Le programme opérationnel pour la mise en œuvre du fonds social européen 2014-2020*

Thématiques	Budget maqueté en millions d'€	Taux de programmation	Budget certifié en millions d'€	Taux d'exécution	Nombre de participants prévisionnels
Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie	158,8	128%	135,5	85,3%	93 589
Promouvoir l'accès à l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	226	107%	182,5	80,8%	103 409
Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté	91	132%	61,9	68,0%	38 010
Favoriser la réparation des dommages causés par la crise COVID et préparer la reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	9,2	100%	8,8	95,7%	Sans objet
Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU)	143,2	103%	66,1	46,2%	60 403
Budget global du PO FSE REUNION 2014-2020	628,2 **	115%	454,8	72,4%	

* La date finale d'éligibilité des dépenses étant fixée au 31 décembre 2023, toutes les opérations de la programmation 2014-2020 devront être matériellement achevées ou totalement mises en œuvre à cette date

** données arrêtées au 20/10/2023

Source : Données internes du service Fonds social européen de la DEETS de La Réunion

Le programme opérationnel pour la mise en œuvre du fonds social européen 2014-2020*

Activité FSE DEETS au 20/10/2023	FSE DEETS	IEJ***
Nombre de dossiers conventionnés	269	14
Montants UE programmés	266,9 millions d'€	43,9 millions d'€
Nombre de dossiers soldés	203	12
correspondant à	162,7 millions d'€	43,1 millions d'€

*** Initiative Emploi Jeune

Définitions

- **Action de développement de l'emploi et des compétences (ADEC)**

Constitue le volet actions d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Les projets ADEC ont pour objectif d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences dans les territoires.

- **Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)**

aide financière permettant d'assumer les frais occasionnés par l'emploi d'une tierce personne pour aider le bénéficiaire en situation de handicap dans les actes du quotidien. Elle a été remplacée le 1er janvier 2006 par la prestation de compensation du handicap (PCH) mais les anciens allocataires peuvent continuer à en bénéficier.

- **Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**

Titre du DALO et qui n'ont pas reçu d'offre de logement ou d'hébergement, peuvent introduire un recours devant la juridiction administrative tendant à ce que soit ordonné au préfet de pourvoir à ce logement ou hébergement (CCH : L.441-2-3-1). Le juge qui constate l'absence de réalisation de l'obligation, de logement ou d'hébergement demande au préfet d'y pourvoir sous

astreinte (montant défini par le juge par mois de retard d'absence de logement) qui sera versée au fonds national d'accompagnement vers et dans le logement.

- **Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)**

Foyer ou dispositif hôtelier spécialisé pour l'hébergement des demandeurs d'asile durant le temps d'examen de leur demande.

- **Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)**

Catégorie d'établissements sociaux intervenant dans le domaine de l'accueil, de l'hébergement et de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion.

- **Complémentaire santé solidaire sans et avec participation financière (CSS, C2S, CSP)**

La CSS remplace la couverture maladie universelle (CMU). Cette aide financière permet de bénéficier d'une mutuelle santé gratuite. En respectant un certain plafond de revenu et des critères définis, il est possible de bénéficier de la CSS sans aucune participation financière.

- **Contrat aidé / emploi aidé**

Contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour

lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

- **Contrat d'engagement jeune (CEJ)**

Destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'Unédic. Ils visent à développer des activités d'utilité sociale répondant à des besoins émergents ou non satisfaits. Ils peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations.

- **Contrat unique d'insertion (CUI-CIE)**

Contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD. A compter du 1er janvier 2010, le contrat initiative emploi (CIE) est remplacé par le contrat unique d'insertion dans le non-marchand (CUI-CIE).

- **Contrat unique d'insertion – Parcours emploi compétence (CUI-PEC)**

Le CUI est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le

CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif. Le parcours emploi compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement.

- **Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)**

Personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- **DEFM de catégorie A**

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- **DEFM de catégorie B**

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

- **DEFM de catégorie C**

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

- **DEFM de catégorie D**

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc.), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

- **DEFM de catégorie E**

Demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple :

bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

- **Enfants confiés à l'ASE**

Lorsque la protection de l'enfant le nécessite, le juge des enfants peut décider de confier un mineur au service de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) du département. L'accueil et l'hébergement se réalisent soit en MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social), soit dans un EPDEF (Établissement Public Départemental de l'Enfance et la Famille), soit au domicile d'un assistant familial. Les mineurs confiés à l'ASE conformément aux dispositions des articles 375 et 375-3 du Code Civil : «lorsque les conditions de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises».

- **Foyers de jeunes travailleurs**

Solution d'habitat social transitoire, destinée à des personnes de moins de 30 ans au démarrage de la vie professionnelle (apprentis, stagiaires, salariés) et leur apportant un accompagnement et des services tels que laverie, restauration, activités culturelles et sportives.

- **Foyers de travailleurs migrants**

Solution d'habitat pour des travailleurs d'origine étrangère.

- **Halo du chômage**

Composé de personnes sans emploi qui, soit recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent mais souhaitent travailler, qu'elles soient disponibles ou non. Le halo regroupe donc les personnes

inactives au sens du BIT (ni en emploi, ni au chômage), mais proches du marché du travail.

- **Indices concurrence détectés**

Enquêtes de concurrence proposées à la suite de constatations du pôle C.

- **Indices en enquête**

Enquêtes validées et à l'analyse de la DGCCRF.

- **Insertion par l'activité économique**

Permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail. L'IAE peut comprendre des actions de formation.

- **Maison relais ou pension de famille**

Lieu de vie qui permet à des personnes en situation de précarité et d'isolement social, avec un degré d'autonomie suffisant, de retrouver un toit, se reconstruire, créer de nouveaux liens sociaux.

- **Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)**

Nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

- **Placements directs à un établissement au titre de l'assistance éducative**

Mesure judiciaire qui confie un enfant à un établissement d'éducation ; celui-ci est chargé d'apporter aide et conseil à l'enfant et à sa famille afin de surmonter leurs difficultés

sociales et éducatives. L'établissement chargé de cette mesure accompagne l'enfant dans tous les aspects de sa vie en lien avec les détenteurs de l'autorité parentale. Sont concernés les mineurs non émancipés dont la santé, la sécurité, la moralité sont en danger ou dont les conditions d'éducation et/ou de développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis (selon le texte de loi du 5 mars 2007), et pour lesquels le Juge des enfants a ouvert un dossier d'assistance éducative.

- **Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)**

Dispositif dont l'objectif est de conserver le plus d'emplois possible. Il doit proposer des mesures de reclassement et des actions pour créer de l'activité. Éventuellement, il peut prévoir des primes de départ volontaire.

- **Population active**

Regroupe les personnes en emploi et les personnes au chômage. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

- **Population active au sens du BIT**

Comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes en emploi au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée. Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond

simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

- **Population active au sens de la Comptabilité nationale**

Toutes les personnes des deux sexes au-dessus d'un âge déterminé qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'œuvre nécessaire aux activités de production (telles que retenues dans la définition de la production du système de comptabilité nationale, SCN). Elle comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions pour être considérées comme personnes pourvues d'un emploi (salariés ou non-salariés) ou comme chômeurs.

- **Population active au sens du recensement de la population**

Comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

- **Prestation de compensation du handicap (PCH)**

Aide financière destinée à compenser la perte

d'autonomie des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne, y compris la vie sociale.

- **Prime d'activité**

Elle a pour objet d'inciter les travailleurs (salariés ou non-salariés) aux ressources modestes, à exercer ou reprendre une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat. Il faut avoir plus de 18 ans pour prétendre à cette aide sociale.

- **Revenu de solidarité active (RSA)**

Il assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

- **Sorties de SIAE vers l'emploi durable**

Le salarié sortant de l'IAE bénéficie d'un CDI, un CDD ou une mission d'intérim de plus de 6 mois, obtient un stage ou une titularisation dans la fonction publique ou crée une entreprise.

- **Sorties de SIAE vers « un emploi de transition »**

Le salarié sortant de l'IAE bénéficie d'un CDD ou une mission d'intérim de moins de 6 mois ou d'un contrat aidé chez un employeur de droit commun.

- **Sorties positives de SIAE**

Le salarié sortant de l'IAE bénéficie d'une entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante ou une embauche dans une autre SIAE

- **Autres sorties de SIAE**

Le salarié sortant de SIA se retrouve au chômage, devient inactif ou ne donne pas de nouvelle.

- **Taux d'activité**

Rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

- **Taux de chômage**

Rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage)

- **Taux d'emploi**

Rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale.

- **Taux de vacance**

Part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Il peut être calculé à partir du recensement de la population

- **Unédic**

Association chargée par délégation de service public de la gestion de l'assurance chômage en France, en coopération avec Pôle emploi.



Lexique

AGEFIPH : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ASP : Agence de Services et de Paiements

BIT : Bureau international du travail

CAF : Caisse d'allocations familiales

CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales

CNAM : Caisse nationale de l'assurance maladie

CNAMTS : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

DSS : Direction de la sécurité sociale

FNA : Fichier national des allocataires de Pôle emploi

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MSA : Mutualité sociale agricole

SDES : Service des données et études statistiques

Allstat : Fichier statistique des allocataires des Caf

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières –
Correction des jours ouvrables

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DSN : Déclaration Sociales Nominatives

ÉSANE : Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (INSEE)

Finess : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

SI APART : Système d'Information sur l'Activité Partielle

STMT : Statistique trimestrielle du marché du travail

SIAE : Structure d'insertion pour l'activité économique



Direction
de l'Économie,
de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
de La Réunion

DE LA REUNION

Nous contacter

Par mail :

974.direction@deets.gouv.fr

Par téléphone :

0262 94 07 07

Par courrier :

112, rue de la République
CS 21076 - 97400 Saint-Denis

Retrouver la DEETS sur :
www.reunion.deets.gouv.fr

